

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

MISSION MINISTÉRIELLE  
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES  
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÈGLEMENT  
DES COMPTES ET RAPPORT DE GESTION POUR

2012

## MAQUETTE DU RAP



Version 1.5 du 05/02/2013

## À PROPOS DE LA MAQUETTE

Cette maquette est réalisée à partir des éléments du RAP 2010 et du RAP 2009 de la mission « Ville et logement » et du programme « Développement et amélioration de l'offre de logement ».

Les valeurs chiffrées et les textes ne sont qu'illustratifs de l'image de la présentation finale. Les textes d'analyse des résultats ont été tronqués.

Certains éléments proviennent d'autres programmes.

Précisions concernant l'aspect de la maquette :

- Les **données à saisir**, notamment les textes et les données chiffrées qui apparaissent dans les tableaux, sont surlignées en **jaune**.
- Les **recommandations** concernant la rédaction des textes de justification que vous pouvez retrouver de façon plus détaillée dans les annexes qui accompagnent la circulaire pour la préparation des rapports annuels de performances (RAP) pour l'année 2012, sont affichées en **vert** et en **italique**.
- Les **liens** avec l'application Farandole et les consignes de saisie sont affichés en couleur **prune** et en **italique**.

Ex : PGM>Performance>IND>Modifier>**Commentaires techniques**

Ceci représente le chemin à parcourir pour accéder aux informations à partir de la racine « Missions Programmes du Budget Général » :

- Sélectionner la ligne concernant le programme en cliquant sur le trigramme PGM ;
- Sélectionner « Performance » dans le menu Sélectionner ;
- Sélectionner la ligne concernant l'indicateur en cliquant sur le trigramme IND ;
- Sélectionner « Modifier » dans le menu Sélectionner ;
- Cliquer sur le bouton Créer ou Modifier en face de la ligne **Commentaires techniques** (en gras : il s'agit d'un texte).

## NOTE EXPLICATIVE

---

Cette annexe au projet de loi de règlement des comptes et rapport de gestion pour l'année 2012 est prévue par l'article 54-4° de la loi organique relative aux lois de finances du 1<sup>er</sup> août 2001 (LOLF). Conformément aux dispositions de la loi organique, ce document présente et explique les réalisations effectives concernant l'ensemble des moyens regroupés au sein d'une mission et alloués à une politique publique. Il comprend les rapports annuels de performances des programmes qui lui sont associés. Les rapports annuels de performances rendent compte de l'exécution des engagements pris dans les projets annuels de performances accompagnant la loi de finances pour 2012, tant en termes d'exécution des crédits que de compte-rendu en matière de performance, d'activité des opérateurs de l'État et d'analyse des coûts et des charges.

**Cette annexe par mission récapitule les crédits consommés (y compris les fonds de concours et attributions de produits) et les emplois utilisés en 2012 en les détaillant par programme, action, titre et catégorie.**

La maquette budgétaire (Mission Programme Action Objectif Indicateur Opérateurs) est celle de la loi de finances pour 2012. Le cas échéant les données relatives à l'exécution 2011 peuvent avoir été retraitées.

**La mission fait apparaître un bilan stratégique et un bilan des réformes.**

**Chaque programme constitutif de la mission est ensuite détaillé. Les parties relatives aux programmes comprennent les éléments suivants :**

■ **La présentation de la consommation effective et de la prévision initiale des crédits ainsi que le détail des charges et des dépenses fiscales :**

- les crédits, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), sont détaillés selon la nomenclature par destination (programmes et actions) et par nature (titres et catégories). Les fonds de concours ouverts (FDC) et les attributions de produits (ADP) réalisées en 2012, ainsi que leurs évaluations initiales sont précisés ;
- les crédits 2011 ;
- les charges du programme, évaluées par action ;
- les dépenses fiscales rattachées au programme.

■ **Le rapport annuel de performances qui regroupe :**

- le bilan stratégique du programme ;
- pour chaque objectif de performance, les résultats attendus et obtenus des indicateurs et une analyse de ces résultats ;
- la justification au premier euro des mouvements de crédits et des dépenses constatées. Elle rappelle le contenu physique et financier du programme, les déterminants de la dépense effective, ainsi que les raisons des écarts avec la prévision initiale. Un échéancier des crédits de paiement associés aux autorisations d'engagement est aussi présenté ;
- une présentation des réalisations effectives des principaux opérateurs et des emplois effectivement rémunérés ;
- la présentation des coûts complets, prévus et constatés, associés.

Sauf indication contraire, les montants de crédits figurant dans les tableaux du présent document sont exprimés en euros. Les crédits budgétaires sont présentés, selon l'article 8 de la LOLF, en autorisations d'engagement et en crédits de paiement.

**Les emplois sont exprimés en équivalent temps plein travaillé (ETPT).** On distingue les effectifs physiques qui correspondent aux agents rémunérés, quelle que soit leur quotité de travail et les ETPT (équivalents temps plein travaillé) correspondant aux effectifs physiques pondérés par la quotité de travail des agents. A titre d'exemple, un agent titulaire dont la quotité de travail est de 80 % sur toute l'année, correspond à 0,8 ETPT ou encore, un agent en CDD de 3 mois, travaillant à temps partiel à 80 % correspond à 0,8 x 3/12 ETPT.



## TABLE DES MATIÈRES

---

Mission

### **VILLE ET LOGEMENT**

**7**

Bilan de la deuxième année de la programmation pluriannuelle

8

Récapitulation des crédits et des emplois

9

Programme 135

### **DÉVELOPPEMENT ET AMÉLIORATION DE L'OFFRE DE LOGEMENT**

**13**

Bilan stratégique du rapport annuel de performances

14

Objectifs et indicateurs de performance

15

Présentation des crédits et des dépenses fiscales

17

Justification au premier euro

25

Opérateurs

44

Analyse des coûts du programme et des actions

51



### MISSION

---

#### VILLE ET LOGEMENT

Bilan de la deuxième année de la programmation pluriannuelle	8
Récapitulation des crédits et des emplois	9

## Ville et logement

Mission | BILAN DE LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

## BILAN DE LA DEUXIÈME ANNÉE DE LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE

Xxxxx XXXXX Ministre de xxxxxxxx

Yyyyy YYYYY Ministre de yyyyyyyy yy yyyyyy

(MSN.TRMSN14) Saisie des données à la mission&gt;MSN&gt;Textes 1BLF 2MPAP&gt;Ministre

## BILAN STRATÉGIQUE DE LA MISSION

Commentaires Commentaires Commentaires Commentaires Commentaires Commentaires Commentaires  
Commentaires Commentaires Commentaires Commentaires

(MSN.TRMSN09) Saisie des données à la mission&gt;MSN&gt;Saisir Textes à la mission&gt;Bilan stratégique de la mission

*La première partie des RAP, consacrée à la mission, comportera un bilan de la programmation pluriannuelle...*

## BILAN DES RÉFORMES

Commentaires Commentaires Commentaires Commentaires Commentaires Commentaires Commentaires  
Commentaires Commentaires Commentaires Commentaires Commentaires Commentaires Commentaires  
Commentaires Commentaires Commentaires Commentaires

(MSN.TRMSN13) Saisie des données à la mission&gt;MSN&gt;Saisir Textes à la mission&gt;Bilan des réformes

*Un bilan des réformes intervenues ou ayant débuté en 2012, celles dont l'exécution était prévue pour l'année 2012 dans le PAP 2012 ou celles intervenues au cours du second semestre 2012.*

## INDICATEURS LES PLUS REPRÉSENTATIFS DE LA MISSION

OBJECTIF : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Indicateur XXX-Y.Z : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Sous-indicateur (voir le détail dans la présentation de l'objectif n° Y du programme n° XXX)	Unité	Réalisation 2012
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	%	99,99

Indicateur XXX-Y.Z : YYYYYYYYYYYYYYYYYYYYYY

Sous-indicateur (voir le détail dans la présentation de l'objectif n° Y du programme n° XXX)	Unité	Réalisation 2012
YYYYYYYYYYYYYYYYYYYYY1	%	99,99
YYYYYYYYYYYYYYYYYYYYY2	%	99,99

*Farandole : Ces données sont restituées automatiquement à partir du moment où la case « Indicateur de Mission » a été cochée dans la partie Performance du programme concerné lors des PAP 2012. Chaque indicateur portera la mention « indicateur de la mission » au niveau « Programme ».*Commentaires Commentaires Commentaires Commentaires Commentaires Commentaires Commentaires  
Commentaires Commentaires Commentaires Commentaires

(MSN.TRMSN15) Saisie des données à la mission&gt;MSN&gt;Saisir Textes à la mission&gt;Commentaires sur les indicateurs...



## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ET DES EMPLOIS

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ET DES EMPLOIS PAR PROGRAMME

**Avertissement**

La colonne « ETPT » est renseignée de la façon suivante :

- la prévision en emplois du programme correspond au total indicatif des ETPT par programme figurant dans le PAP 2012 et des transferts d'ETPT prévus en gestion ;
- l'exécution en emplois du programme correspond à la consommation des ETPT du programme pour l'année 2012 sur le périmètre de gestion du ministère (c'est-à-dire après transferts de gestion éventuels).

Programme / Ministre intéressé Crédits	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	ETPT (*)
<b>Patrimoines</b>			
Ministre de la culture et de la communication			
Exécution	999 999 999	999 999 999	999
Prévision	999 999 999	999 999 999	999
<i>Crédits de LFI (hors FDC et ADP)</i>	<i>999 999 999</i>	<i>999 999 999</i>	<i>999</i>
<i>Ouvertures / annulations prévues (y.c. FDC et ADP)</i>	<i>999 999 999</i>	<i>999 999 999</i>	
<b>Création</b>			
Ministre de la culture et de la communication			
Exécution	999 999 999	999 999 999	999
Prévision	999 999 999	999 999 999	999
<i>Crédits de LFI (hors FDC et ADP)</i>	<i>999 999 999</i>	<i>999 999 999</i>	<i>999</i>
<i>Ouvertures / annulations prévues (y.c. FDC et ADP)</i>	<i>999 999 999</i>	<i>999 999 999</i>	
<b>Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>			
Ministre de la culture et de la communication			
Exécution	999 999 999	999 999 999	999
Prévision	999 999 999	999 999 999	999
<i>Crédits de LFI (hors FDC et ADP)</i>	<i>999 999 999</i>	<i>999 999 999</i>	<i>999</i>
<i>Ouvertures / annulations prévues (y.c. FDC et ADP)</i>	<i>999 999 999</i>	<i>999 999 999</i>	
<i>Transferts d'ETPT prévus en gestion</i>			<i>9</i>
<b>Total Exécution</b>	<b>9 999 999 999</b>	<b>9 999 999 999</b>	<b>9 999</b>
Total Prévision	9 999 999 999	9 999 999 999	9 999

(\*) Répartition indicative par programme du plafond ministériel d'emplois

## Ville et logement

Mission | RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ET DES EMPLOIS

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme ou de l'action <i>Prévision LFI y.c. FDC et ADP Consommation</i>	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	2011	2012	2011	2012
<b>202 Rénovation urbaine</b>	397 591 610 <b>380 582 578</b>	382 299 349 <b>362 062 279</b>	383 591 610 <b>144 841 248</b>	227 299 349 <b>59 221 412</b>
03 Programme national de rénovation urbaine	397 576 610 380 115 419	382 299 349 362 058 279	353 576 610 100 619 867	197 299 349 39 915 653
04 Grands projets de ville - opérations de renouvellement urbain	15 000 467 159	4 000	30 015 000 44 221 381	30 000 000 19 305 759
<b>147 Équité sociale et territoriale et soutien</b>	751 219 385 <b>670 843 367</b>	758 719 968 <b>763 971 186</b>	790 219 385 <b>717 503 295</b>	792 719 968 <b>793 724 028</b>
01 Prévention et développement social	348 581 385 308 543 244	340 289 968 287 192 323	378 981 385 349 259 570	367 489 968 341 202 037
02 Revitalisation économique et emploi	359 130 000 321 762 772	375 400 000 437 409 698	366 730 000 326 414 890	382 200 000 413 037 002
03 Stratégie, ressources et évaluation	43 508 000 40 537 351	43 030 000 39 369 165	44 508 000 41 828 835	43 030 000 39 484 989
<b>109 Aide à l'accès au logement</b>	4 941 035 500 <b>4 864 482 940</b>	4 993 942 500 <b>5 094 312 057</b>	4 941 035 500 <b>4 864 482 940</b>	4 993 942 500 <b>5 094 312 057</b>
01 Aides personnelles	4 933 010 000 4 845 940 000	4 985 900 000 5 085 900 000	4 933 010 000 4 845 940 000	4 985 900 000 5 085 900 000
02 Accompagnement des publics en difficulté	8 025 500 18 542 940	8 042 500 8 412 057	8 025 500 18 542 940	8 042 500 8 412 057
<b>135 Développement et amélioration de l'offre de logement</b>	1 203 638 142 <b>1 262 726 598</b>	1 528 822 087 <b>1 267 491 299</b>	1 030 414 142 <b>846 185 073</b>	1 134 572 087 <b>943 093 849</b>
01 Construction locative et amélioration du parc	1 004 987 108 1 214 884 557	1 321 436 067 1 218 999 653	827 764 949 804 787 714	929 731 953 909 825 698
02 Soutien à l'accession à la propriété	7 657 700 7 344 628	6 342 374 4 310 097	14 603 845 9 422 184	6 055 868 4 350 121
03 Lutte contre l'habitat indigne	25 857 170 23 945 941	24 582 846 21 863 272	22 849 554 13 703 408	24 418 821 12 512 497
04 Réglementation de l'habitat, politique technique et qualité de la construction	7 359 348 8 538 943	8 063 172 8 083 887	7 351 595 7 546 588	7 032 618 5 672 893
05 Soutien	157 776 816 8 012 529	168 397 628 14 234 390	157 844 199 10 725 179	167 332 827 10 732 640

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme ou du titre <i>Prévision LFI y.c. FDC et ADP Consommation</i>	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	2011	2012	2011	2012
<b>202 / Rénovation urbaine</b>	397 591 610 <b>380 582 578</b>	382 299 349 <b>362 062 279</b>	383 591 610 <b>144 841 248</b>	227 299 349 <b>59 221 412</b>
Titre 6. Dépenses d'intervention	397 591 610 380 582 578	382 299 349 362 062 279	383 591 610 144 841 248	227 299 349 59 221 412
<b>147 / Équité sociale et territoriale et soutien</b>	751 219 385 <b>670 843 367</b>	758 719 968 <b>763 971 186</b>	790 219 385 <b>717 503 295</b>	792 719 968 <b>793 724 028</b>
Titre 3. Dépenses de fonctionnement	8 600 000 7 178 528	15 830 000 65 891 955	8 600 000 7 355 383	15 830 000 40 336 858
Titre 5. Dépenses d'investissement	358 000 1 800 998	200 000 699 297	1 358 000 1 796 317	200 000 707 754
Titre 6. Dépenses d'intervention	742 261 385 661 863 841	742 689 968 697 379 934	780 261 385 708 351 595	776 689 968 752 679 416
<b>109 / Aide à l'accès au logement</b>	4 941 035 500 <b>4 864 482 940</b>	4 993 942 500 <b>5 094 312 057</b>	4 941 035 500 <b>4 864 482 940</b>	4 993 942 500 <b>5 094 312 057</b>
Titre 6. Dépenses d'intervention	4 941 035 500 4 864 482 940	4 993 942 500 5 094 312 057	4 941 035 500 4 864 482 940	4 993 942 500 5 094 312 057
<b>135 / Développement et amélioration de l'offre de logement</b>	1 203 638 142 <b>1 262 726 598</b>	1 528 822 087 <b>1 267 491 299</b>	1 030 414 142 <b>846 185 073</b>	1 134 572 087 <b>943 093 849</b>
Titre 3. Dépenses de fonctionnement	18 931 254 25 016 977	24 369 019 27 119 009	18 987 471 21 457 315	23 283 449 22 014 894
Titre 5. Dépenses d'investissement	551 666	2 278		182 260
Titre 6. Dépenses d'intervention	1 035 259 888 1 237 157 955	1 349 401 512 1 240 370 012	861 979 671 824 727 758	956 237 082 920 896 695
<b>Total des crédits prévus</b>	<b>7 293 484 637</b>	<b>7 663 783 904</b>	<b>7 145 260 637</b>	<b>7 148 533 904</b>
<b>Total des crédits consommés</b>	<b>7 178 635 483</b>	<b>7 487 836 821</b>	<b>6 573 012 556</b>	<b>6 890 351 346</b>
Dont :				
Titre 3. Dépenses de fonctionnement	27 531 254 32 195 505	40 199 019 93 010 964	27 587 471 28 812 698	39 113 449 62 351 752
Titre 5. Dépenses d'investissement	358 000 2 352 664	200 000 701 575	1 358 000 1 796 317	200 000 890 014
Titre 6. Dépenses d'intervention	7 116 148 383 7 144 087 314	7 468 333 329 7 394 124 282	6 966 868 166 6 542 403 541	6 954 168 899 6 827 109 580



### PROGRAMME 135

---

#### DÉVELOPPEMENT ET AMÉLIORATION DE L'OFFRE DE LOGEMENT

MINISTRE CONCERNÉ : XXXXX XXXXXX, MINISTRE DU LOGEMENT ET DE LA VILLE

Bilan stratégique du rapport annuel de performances	14
Objectifs et indicateurs de performance	15
Présentation des crédits et des dépenses fiscales	17
Justification au premier euro	25
Opérateurs	44
Analyse des coûts du programme et des actions	51

## BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

Xxxx XXXXXXXXXX \*

Directeur général de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction

Responsable du programme n° 135 : Développement et amélioration de l'offre de logement

\* Commentaires facultatifs commentaires facultatifs commentaires facultatifs commentaires facultatifs.

(PGM.TRPGM07) [PGM>Performance>PGM>Saisir Bilan stratégique et Présentation>Commentaires facultatifs](#)

*Commentaires facultatifs (en cas de changement de responsable ou d'évolution de l'organisation).*

Commentaires Commentaires Commentaires Commentaires Commentaires Commentaires Commentaires  
 Commentaires Commentaires Commentaires Commentaires Commentaires Commentaires Commentaires  
 Commentaires Commentaires Commentaires Commentaires

(PGM.TRPGM14) [PGM>Performance>PGM>Saisir Bilan stratégique et Présentation>Bilan stratégique](#)

*Le rappel de la présentation du programme est désormais intégré dans cette partie.*

*Le bilan correspond à la réalisation effective de la présentation stratégique de chaque programme dans le PAP 2012.*

*Il s'agit d'un bilan de synthèse (en 2 pages maximum) réalisé par le responsable du programme incluant :*

- 1. une synthèse de l'analyse des résultats (et/ou écarts) du programme, à la lumière des principaux événements et réalisations de 2012 ;*
- 2. une appréciation globale de la performance du programme et de son évolution en 2012 ;*
- 3. des pistes pour préparer les orientations stratégiques du PAP 2014, en indiquant le cas échéant, les incidences plus immédiates sur la gestion 2013.*

*Il convient dans cette partie de rendre compte ou d'actualiser le cas échéant les engagements présentés dans le PAP 2012, en identifiant quand cela est nécessaire, les modifications intervenues à partir du second semestre 2012.*

*Les développements s'attacheront à présenter de façon synthétique et d'un point de vue qualitatif plutôt que quantitatif, les performances réalisées sur les différents axes stratégiques du programme.*

*Un point sur l'évolution de la cartographie des BOP pourra être fait si nécessaire.*

*En raison de sa forte visibilité, cette synthèse devra faire l'objet d'une attention particulière de la part du responsable du programme. Ce dernier veillera à éviter une présentation trop détaillée et de niveau stratégique.*

### RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

<p>■ OBJECTIF 1</p> <p>INDICATEUR 1.1</p> <p>INDICATEUR 1.2</p>	<p><b>Satisfaire dans les meilleurs délais la demande de logements locatifs, en particulier dans les zones tendues</b></p> <p>Pourcentage des demandeurs de logement social pour lesquels l'ancienneté de la demande est supérieure à 1,5 fois l'ancienneté moyenne en zone tendue, moyennement tendue et détendue</p> <p>Pourcentage de logements locatifs sociaux financés (en PLUS et PLAI) et agréés (PLS) en zone tendue, moyennement tendue et détendue</p>
---	---







## PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## 2012 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2012 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FDC et ADP prévus en LFI
Prévision LFI 2012 Consommation 2012							
01	<b>Construction locative et amélioration du parc</b>		5 762 219 7 940 090	-660	1 315 673 848 1 211 060 223	<b>1 321 436 067</b> <b>1 218 999 653</b>	1 321 436 067
02	<b>Soutien à l'accession à la propriété</b>		4 572 409 4 310 097		1 769 965 0	<b>6 342 374</b> <b>4 310 097</b>	6 342 374
03	<b>Lutte contre l'habitat indigne</b>		2 024 237		24 582 846 19 839 035	<b>24 582 846</b> <b>21 863 272</b>	24 582 846
04	<b>Réglementation de l'habitat, politique technique et qualité de la construction</b>		688 319 1 569 708		7 374 853 6 514 179	<b>8 063 172</b> <b>8 083 887</b>	8 063 172
05	<b>Soutien</b>	155 051 556	13 196 072 11 274 877	2 938	2 956 575	<b>168 247 628</b> <b>14 234 390</b>	168 397 628
<b>Total des AE prévues en LFI</b>		<b>155 051 556</b>	<b>24 219 019</b>		<b>1 349 401 512</b>	<b>1 528 672 087</b>	1 528 822 087
Ouvertures par voie de FDC et ADP		0		+23 496		<b>+23 496</b>	
Ouvertures / annulations (hors FDC et ADP)		-155 051 556		-34 190 841		<b>-189 242 397</b>	
<b>Total des AE ouvertes</b>		<b>0</b>		<b>1 339 453 186</b>		<b>1 339 453 186</b>	
<b>Total des AE consommées</b>			<b>27 119 009</b>	<b>2 278</b>	<b>1 240 370 012</b>	<b>1 267 491 299</b>	

## 2012 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total	Total y.c. FDC et ADP prévus en LFI
Prévision LFI 2012 Consommation 2012							
01	<b>Construction locative et amélioration du parc</b>		5 762 219 6 803 226	0	923 969 734 903 022 472	<b>929 731 953</b> <b>909 825 698</b>	929 731 953
02	<b>Soutien à l'accession à la propriété</b>		4 554 359 4 307 452		1 501 509 42 669	<b>6 055 868</b> <b>4 350 121</b>	6 055 868
03	<b>Lutte contre l'habitat indigne</b>		881 407		24 418 821 11 631 090	<b>24 418 821</b> <b>12 512 497</b>	24 418 821
04	<b>Réglementation de l'habitat, politique technique et qualité de la construction</b>		685 600 1 621 699		6 347 018 4 051 194	<b>7 032 618</b> <b>5 672 893</b>	7 032 618
05	<b>Soutien</b>	155 051 556	12 131 271 8 401 110	182 260	2 149 270	<b>167 182 827</b> <b>10 732 640</b>	167 332 827
<b>Total des CP prévus en LFI</b>		<b>155 051 556</b>	<b>23 133 449</b>		<b>956 237 082</b>	<b>1 134 422 087</b>	1 134 572 087
Ouvertures par voie de FDC et ADP		0		+23 496		<b>+23 496</b>	
Ouvertures / annulations (hors FDC et ADP)		-155 051 556		-29 850 373		<b>-184 901 929</b>	
<b>Total des CP ouverts</b>		<b>0</b>		<b>949 543 654</b>		<b>949 543 654</b>	
<b>Total des CP consommés</b>			<b>22 014 894</b>	<b>182 260</b>	<b>920 896 695</b>	<b>943 093 849</b>	

*Farandole* : Comme pour les RAP 2011, les dépenses de titre 2 seront saisies, le cas échéant après ventilation des pseudo-actions « Dépenses de personnel à reventiler » (articles d'exécution 98 et 99) selon la procédure décrite dans la circulaire RAP.

**Développement et amélioration de l'offre de logement**

Programme n° 135 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## 2011 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2011 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FDC et ADP prévus en LFI	Total y.c. FDC et ADP
<i>Prévision LFI 2011 Consommation 2011</i>							
01	<b>Construction locative et amélioration du parc</b>		5 827 808 11 439 178	538	999 159 300 1 203 444 841	<b>1 004 987 108</b>	<b>1 004 987 108</b> <b>1 214 884 557</b>
02	<b>Soutien à l'accession à la propriété</b>		4 674 180 3 806 160		2 983 520 3 538 468	<b>7 657 700</b>	<b>7 657 700</b> <b>7 344 628</b>
03	<b>Lutte contre l'habitat indigne</b>		2 555 067		25 857 170 21 390 874	<b>25 857 170</b>	<b>25 857 170</b> <b>23 945 941</b>
04	<b>Réglementation de l'habitat, politique technique et qualité de la construction</b>		99 450 754 364	12 044	7 259 898 7 772 535	<b>7 359 348</b>	<b>7 359 348</b> <b>8 538 943</b>
05	<b>Soutien</b>	149 447 000	8 179 816 6 462 208	539 084	1 011 237	<b>157 626 816</b>	<b>157 776 816</b> <b>8 012 529</b>
<i>Total des AE prévues en LFI</i>		<b>149 447 000</b>	<b>18 781 254</b>		<b>1 035 259 888</b>	<b>1 203 488 142</b>	<b>1 203 638 142</b>
<b>Total des AE consommées</b>			<b>25 016 977</b>	<b>551 666</b>	<b>1 237 157 955</b>		<b>1 262 726 598</b>

## 2011 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		Titre 2 Dépenses de personnel	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Total hors FDC et ADP prévus en LFI	Total y.c. FDC et ADP
<i>Prévision LFI 2011 Consommation 2011</i>							
01	<b>Construction locative et amélioration du parc</b>		5 821 669 5 726 320		821 943 280 799 061 394	<b>827 764 949</b>	<b>827 764 949</b> <b>804 787 714</b>
02	<b>Soutien à l'accession à la propriété</b>		4 669 257 3 793 260		9 934 588 5 628 924	<b>14 603 845</b>	<b>14 603 845</b> <b>9 422 184</b>
03	<b>Lutte contre l'habitat indigne</b>		299 073		22 849 554 13 404 335	<b>22 849 554</b>	<b>22 849 554</b> <b>13 703 408</b>
04	<b>Réglementation de l'habitat, politique technique et qualité de la construction</b>		99 346 2 164 021		7 252 249 5 382 567	<b>7 351 595</b>	<b>7 351 595</b> <b>7 546 588</b>
05	<b>Soutien</b>	149 447 000	8 171 199 9 474 641		1 250 538	<b>157 618 199</b>	<b>157 844 199</b> <b>10 725 179</b>
<i>Total des CP prévus en LFI</i>		<b>149 447 000</b>	<b>18 761 471</b>		<b>861 979 671</b>	<b>1 030 188 142</b>	<b>1 030 414 142</b>
<b>Total des CP consommés</b>			<b>21 457 315</b>		<b>824 727 758</b>		<b>846 185 073</b>

## PRÉSENTATION PAR ACTION DES CHARGES CONSTATÉES

### Avertissement

Sont reportés dans le tableau ci-dessous les coûts directs par action arrêtés en mars 2012 par le département comptable ministériel, en liaison avec le ministère concerné.

Les coûts directs comprennent les charges ayant donné lieu à opérations budgétaires (personnel, fonctionnement, subventions pour charges de service public, transferts aux ménages, entreprises et collectivités), ainsi que le rattachement de charges à l'exercice et les charges n'ayant donné lieu à aucun décaissement (variations de stocks, dotations aux amortissements, aux dépréciations d'actifs, aux provisions...).

L'attention est appelée sur le caractère encore lacunaire de ces données. En effet, les immobilisations ne sont pas encore prises en compte dans leur ensemble dans le bilan de l'État. Le périmètre des actifs intégrés est d'ailleurs variable selon les ministères. De même, seuls les stocks significatifs, en termes de volume et d'enjeu, figurent au bilan. Les dotations aux amortissements et les variations de stocks, ainsi que, dans une moindre mesure, les dotations aux provisions (nettes des reprises), ne sont donc pas exhaustives.

Ces montants sont repris et retraités dans le cadre de l'analyse des coûts des actions (partie dans laquelle est précisé le périmètre de charges couvert).

Numéro et intitulé de l'action		Total
03	Programme national de rénovation urbaine (nouveau)	1 396 742 981
04	Grands projets de ville - opérations de renouvellement urbain (nouveau)	56 218 926
<b>Total</b>		<b>1 452 961 907</b>

*Farandole : Ces chiffres sont saisis dans la partie « Analyse des coûts » et édités automatiquement ici.*

## Développement et amélioration de l'offre de logement

Programme n° 135 PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées en 2011 (*)	Ouvertes en LFI pour 2012	Consommées en 2012 (*)	Consommés en 2011 (*)	Ouverts en LFI pour 2012	Consommés en 2012 (*)
<b>Titre 2. Dépenses de personnel</b>		155 051 556			155 051 556	
Rémunérations d'activité		100 166 468			100 166 468	
Cotisations et contributions sociales		53 466 406			53 466 406	
Prestations sociales et allocations diverses		1 418 682			1 418 682	
<b>Titre 3. Dépenses de fonctionnement</b>	25 016 977	24 219 019	27 119 009	21 457 315	23 133 449	22 014 894
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	19 317 423	18 456 800	21 406 033	15 730 995	17 371 230	16 396 148
Subventions pour charges de service public	5 699 554	5 762 219	5 712 976	5 726 320	5 762 219	5 618 746
<b>Titre 5. Dépenses d'investissement</b>	551 666		2 278			182 260
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	197 852		2 103			13 455
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État	353 814		175			168 805
<b>Titre 6. Dépenses d'intervention</b>	1 237 157 955	1 349 401 512	1 240 370 012	824 727 758	956 237 082	920 896 695
Transferts aux ménages	541 835 532	506 209 939	488 280 745	324 806 759	374 582 644	365 760 059
Transferts aux entreprises	245 060 804	792 059 256	282 429 189	309 627 242	524 026 020	285 757 809
Transferts aux collectivités territoriales	412 951 324	51 132 317	430 952 429	172 212 611	57 628 418	245 883 989
Transferts aux autres collectivités	37 310 295		38 707 649	18 081 146		23 494 838
<b>Total hors FDC et ADP</b>		<b>1 528 672 087</b>			<b>1 134 422 087</b>	
Ouvertures et annulations : titre 2 (*)		-155 051 556			-155 051 556	
Ouvertures et annulations : autres titres (*)		-34 167 345			-29 826 877	
<b>Total (*)</b>	<b>1 262 726 598</b>	<b>1 339 453 186</b>	<b>1 267 491 299</b>	<b>846 185 073</b>	<b>949 543 654</b>	<b>943 093 849</b>

(\*) y.c. FDC et ADP

## FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en 2011	Prévues en LFI pour 2012	Ouvertes en 2012	Ouverts en 2011	Prévus en LFI pour 2012	Ouverts en 2012
Dépenses de personnel		0	0		0	0
Autres natures de dépenses		150 000	23 496		150 000	23 496
<b>Total</b>		<b>150 000</b>	<b>23 496</b>		<b>150 000</b>	<b>23 496</b>

## RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

### ■ DÉCRET DE TRANSFERT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
29/07/2012					154 276 298		154 276 298	

### ■ DÉCRET D'AVANCE

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
27/06/2012						16 038 777		14 359 441
24/10/2012						3 597 500		6 374 879
28/11/2012						14 769 431		14 769 431
<b>Total</b>						<b>34 405 708</b>		<b>35 503 751</b>

### ■ ARRÊTÉ DE REPORT DE CRÉDITS OUVERTS PAR VOIE DE FONDS DE CONCOURS ET D'ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
28/03/2012		815 090		5 653 378	0	0	0	0

### ■ ARRÊTÉ DE REPORT DE CRÉDITS HORS FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
21/05/2012		81 090		81 090	0	0	0	0

**Développement et amélioration de l'offre de logement**

Programme n° 135 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

**OUVERTURES PAR VOIE DE FONDS DE CONCOURS**

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
09/2012	0	16 634	0	16 634				
12/2012	0	6 862	0	6 862				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>23 496</b>	<b>0</b>	<b>23 496</b>				

**OUVERTURES PAR ATTRIBUTIONS DE PRODUIT**

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
09/2012	0	16 634	0	16 634				
12/2012	0	6 862	0	6 862				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>23 496</b>	<b>0</b>	<b>23 496</b>				

**DÉCRET D'ANNULATION DE FONDS DE CONCOURS ET D'ATTRIBUTION DE PRODUITS**

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
30/12/2012	0	0	0	0	500 000	600 000	500 000	600 000

**PROJET LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE**

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
30/12/2012	0	0	0	0	775 258	600 223	775 258	

**TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)**

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total général</b>	<b>0</b>	<b>838 586</b>	<b>0</b>	<b>5 676 874</b>	<b>155 051 556</b>	<b>35 005 931</b>	<b>155 051 556</b>	<b>35 503 751</b>

*NB : la liste des natures de mouvements de crédits n'est pas exhaustive, elle est donnée ici à titre d'exemple.*

*Farandole : Les informations détaillées sur les décisions affectant les ressources disponibles en gestion seront présentées en introduction de la partie JPE, dans les éléments transversaux au programme, dans les différentes rubriques prévues à cet effet (cf. pages 25 et 26).*

ÉVALUATION DES DÉPENSES FISCALES<sup>1</sup>

## Avertissement

Le niveau de fiabilité des chiffrages de dépenses fiscales dépend de la disponibilité des données nécessaires à la reconstitution de l'impôt qui serait dû en l'absence des dépenses fiscales considérées. Par ailleurs, les chiffrages des dépenses fiscales ne peuvent intégrer ni les modifications des comportements fiscaux des contribuables qu'elles induisent, ni les interactions entre dépenses fiscales.

Le chiffrage initial pour 2012 a été réalisé sur la base des seules mesures votées avant le dépôt du projet de loi de finances pour 2012. Dès lors, le chiffrage actualisé peut différer de celui-ci, notamment lorsqu'il tient compte d'aménagements intervenus depuis le dépôt du projet de loi de finances pour 2012.

## DÉPENSES FISCALES PRINCIPALES SUR IMPÔTS D'ÉTAT (3)

(en millions d'euros)

Dépenses fiscales sur impôts d'État contribuant au programme de manière principale		Chiffrage définitif pour 2011	Chiffrage initial pour 2012	Chiffrage actualisé pour 2012
110222	<p><b>Crédit d'impôt pour dépenses d'équipements de l'habitation principale en faveur des économies d'énergie et du développement durable</b></p> <p>Impôt sur le revenu</p> <p>Commentaire de l'écart entre chiffrages initial et actualisé : L'augmentation de la dépense entre le PLF pour 2011 et le PLF pour 2012 résulte de la très forte hausse des dépenses éligibles au dispositif entre les revenus 2004 (revenus pris en compte pour l'estimation effectuée dans le cadre du PLF pour 2011) et les revenus 2005 (revenus pris en compte pour l'estimation effectuée dans le cadre du PLF pour 2012). Le coût de 1.873 M€ correspond à une donnée constatée.</p> <p>Objectif : Diminuer la consommation énergétique des logements</p> <p>Bénéficiaires : 990.000 ménages - Méthode de chiffrage : Simulation - Fiabilité : très bonne - Création : 1999 - Dernière modification substantielle : 2006 - CGI : 200 quater</p>	990	1 000	1 873
110236	<p><b>Crédit d'impôt pour dépenses d'équipements de l'habitation principale en faveur de l'aide aux personnes</b></p> <p>Impôt sur le revenu</p> <p>Objectif : Aider les personnes âgées ou handicapées, prévenir les risques technologiques.</p> <p>Bénéficiaires : 50.000 ménages - Méthode de chiffrage : Simulation - Fiabilité : bonne - Création : 2005 - Dernière modification substantielle : 2005 - CGI : 200 quater A</p>	30	30	25
110243	<p><b>Réduction d'impôt sur le revenu au titre des investissements dans les résidences hôtelières à vocation sociale</b></p> <p>Impôt sur le revenu</p> <p>Objectif : Aider les hôtels à vocation sociale</p> <p>Bénéficiaires : (nombre non déterminé) ménages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : ordre de grandeur - Création : 2006 - Dernière modification substantielle : 2006 - CGI : 199 decies I</p>	-	-	-
<b>Coût total des dépenses fiscales chiffrées<sup>2</sup></b>		<b>1 020</b>	<b>1 030</b>	<b>1 898</b>

<sup>1</sup> Les dépenses fiscales ont été associées à ce programme conformément aux finalités poursuivies par ce dernier.

« ε » : coût inférieur à 0,5 million d'euros ; « - » : dépense fiscale supprimée ou non encore créée ; « nc » : non chiffrable

<sup>2</sup> Le « Coût total des dépenses fiscales » constitue une somme de dépenses fiscales dont les niveaux de fiabilité peuvent ne pas être identiques (cf. caractéristique « Fiabilité » indiquée pour chaque dépense fiscale). Il ne prend pas en compte les dispositifs inférieurs à 0,5 million d'euros (« ε »). Par ailleurs, afin d'assurer une comparabilité d'une année sur l'autre, lorsqu'une dépense fiscale est non chiffrable (« nc »), le montant pris en compte dans le total correspond au dernier chiffrage connu (montant 2012 ou 2011) ; si aucun montant n'est connu, la valeur nulle est retenue dans le total. La portée du total s'avère enfin limitée en raison des interactions éventuelles entre dépenses fiscales. Il n'est donc indiqué qu'à titre d'ordre de grandeur et ne saurait être considéré comme une véritable sommation des dépenses fiscales du programme

## Développement et amélioration de l'offre de logement

Programme n° 135 PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## DÉPENSES FISCALES PRINCIPALES SUR IMPÔTS LOCAUX, PRISES EN CHARGE PAR L'ÉTAT (2)

(en millions d'euros)

Dépenses fiscales sur impôts locaux, prises en charge par l'État, contribuant au programme de manière principale		Chiffre définitif pour 2011	Chiffre initial pour 2012	Chiffre actualisé pour 2012
050102	<b>Exonération en faveur des immeubles à caractère social (Taxe foncière sur les propriétés bâties)</b>  Commentaire de l'écart entre chiffre initial et actualisé : Réf. CGI: 1384, 1384 A à D - Bénéficiaires: Ménages - Nombre de bénéficiaires: 1.200.000 - Méthode de chiffre: Reconstitution de base taxable à partir de données DGI - Niveau de fiabilité du chiffre: très bon - Changement de méthode de chiffre par rapport au dernier PLF: Non - Année de création de la dépense: 1936 - Année de dernière modification substantielle de la dépense : 2008  <i>Bénéficiaires : - CGI :</i>	-	-	€
070201	<b>Dégrèvement d'office gestionnaire de foyers et OSBL agréés pour les logements loués à des personnes défavorisées (Taxe d'habitation)</b>  Commentaire de l'écart entre chiffre initial et actualisé : Réf. CGI: 1414-II - Bénéficiaires: Entreprises - Nombre de bénéficiaires: 9.200 - Méthode de chiffre: Reconstitution de base taxable à partir de données DGI - Niveau de fiabilité du chiffre: bon - Changement de méthode de chiffre par rapport au dernier PLF: Non - Année de création de la dépense: 1998 - Année de dernière modification substantielle de la dépense : 2002  <i>Bénéficiaires : - CGI :</i>	1 270	1 000	1 100
<b>Coût total des dépenses fiscales chiffrées</b>		<b>1 270</b>	<b>1 000</b>	<b>1 100</b>

## DÉPENSES FISCALES SUBSIDIAIRES SUR IMPÔTS D'ÉTAT (2)

(en millions d'euros)

Dépenses fiscales sur impôts d'État contribuant au programme de manière subsidiaire		Chiffre définitif pour 2011	Chiffre initial pour 2012	Chiffre actualisé pour 2012
110210	<b>Réduction d'impôt au titre des investissements locatifs et de la réhabilitation de logements situés dans les D.O.M., à Saint-Pierre-et-Miquelon, à Mayotte, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française, dans les îles Wallis et Futuna et les Terres australes et antarctiques françaises (Impôt sur le revenu)</b>  Commentaire de l'écart entre chiffre initial et actualisé : Réf. CGI: 199 undecies A - Bénéficiaires: Ménages - Nombre de bénéficiaires: 29.000 - Méthode de chiffre: Simulation - Niveau de fiabilité du chiffre: très bon - Changement de méthode de chiffre par rapport au dernier PLF: Non - Année de création de la dépense: 2000 - Année de dernière modification substantielle de la dépense : 2004  <i>Bénéficiaires : - CGI :</i>	5	4	5
110222	<b>Crédit d'impôt pour dépenses d'équipements de l'habitation principale en faveur des économies d'énergie et du développement durable (Impôt sur le revenu)</b>  Commentaire de l'écart entre chiffre initial et actualisé : Réf. CGI: 200 quater - Bénéficiaires: Ménages - Nombre de bénéficiaires: 990.000 - Méthode de chiffre: Simulation - Niveau de fiabilité du chiffre: très bon - Changement de méthode de chiffre par rapport au dernier PLF: Non - Année de création de la dépense: 1999 - Année de dernière modification substantielle de la dépense : 2006  <i>Bénéficiaires : - CGI :</i>	13	12	14
<b>Coût total des dépenses fiscales chiffrées</b>		<b>18</b>	<b>16</b>	<b>19</b>



## JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action / sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement			
	Prévision LFI Consommation	Titre 2 Dépenses de personnel (*)	Autres titres (*)	Total y.c. FDC et ADP	Titre 2 Dépenses de personnel (*)	Autres titres (*)	Total y.c. FDC et ADP
01	<b>Construction locative et amélioration du parc</b>		1 321 436 067	<b>1 321 436 067</b>		929 731 953	<b>929 731 953</b>
			1 218 999 653	<b>1 218 999 653</b>		909 825 698	<b>909 825 698</b>
02	<b>Soutien à l'accèsion à la propriété</b>		6 342 374	<b>6 342 374</b>		6 055 868	<b>6 055 868</b>
			4 310 097	<b>4 310 097</b>		4 350 121	<b>4 350 121</b>
03	<b>Lutte contre l'habitat indigne</b>		24 582 846	<b>24 582 846</b>		24 418 821	<b>24 418 821</b>
			21 863 272	<b>21 863 272</b>		12 512 497	<b>12 512 497</b>
04	<b>Réglementation de l'habitat, politique technique et qualité de la construction</b>		8 063 172	<b>8 063 172</b>		7 032 618	<b>7 032 618</b>
			8 083 887	<b>8 083 887</b>		5 672 893	<b>5 672 893</b>
05	<b>Soutien</b>	155 051 556	13 196 072	<b>168 397 628</b>	155 051 556	12 131 271	<b>167 332 827</b>
			14 234 390	<b>14 234 390</b>		10 732 640	<b>10 732 640</b>
<i>Total des crédits prévus en LFI</i>		<b>155 051 556</b>	<b>1 373 620 531</b>	<b>1 528 822 087</b>	<b>155 051 556</b>	<b>979 370 531</b>	<b>1 134 572 087</b>
Ouvertures / annulations y.c. FDC et ADP		-155 051 556	-34 167 345	<b>-189 218 901</b>	-155 051 556	-29 826 877	<b>-184 878 433</b>
Total des crédits ouverts		<b>0</b>	<b>1 339 453 186</b>	<b>1 339 453 186</b>	<b>0</b>	<b>949 543 654</b>	<b>949 543 654</b>
<b>Total des crédits consommés</b>			<b>1 267 491 299</b>	<b>1 267 491 299</b>		<b>943 093 849</b>	<b>943 093 849</b>
Crédits ouverts - crédits consommés		0	71 961 887	71 961 887	0	6 449 805	6 449 805

(\*) hors FDC et ADP pour les montants de la LFI

Total des autorisations de fongibilité asymétrique délivrées au programme : **1 487 415**

Commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires.

(PGM.TRPGM13) [PGM>Crédits, ETPT, JPE...>PGM>Saisir Éléments transversaux>Commentaires généraux](#)

\*\*\* Nouveau \*\*\*

Cette partie facultative permet d'ajouter des commentaires généraux qui ne rentrent dans aucune des autres boîtes prévues dans Farandole.

#### ■ PASSAGE DU PLF À LA LFI

Commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire  
commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire  
commentaire commentaire commentaire commentaire

(PGM.TRPGM06) [PGM>Crédits, ETPT, JPE...>PGM>Saisir Éléments transversaux>Passage du PLF à la LFI](#)

#### ■ MODIFICATIONS DE MAQUETTE

Commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire  
commentaire commentaire commentaire commentaire

(PGM.TRPGM67) [PGM>Crédits, ETPT, JPE...>PGM>Saisir Éléments transversaux>Modifications de maquette](#)

**Développement et amélioration de l'offre de logement**

Programme n° 135 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

**JUSTIFICATION DES MOUVEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DES LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES**

Commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire  
commentaire commentaire commentaire commentaire

(PGM.TRPGM68) PGM>Crédits, ETPT, JPE...>PGM>Saisir Éléments transversaux>**Mouvements réglementaires et LFR**

**ORIGINE ET EMPLOI DES FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS**

Commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire  
commentaire commentaire commentaire commentaire

(PGM.TRPGM73) PGM>Crédits, ETPT, JPE...>PGM>Saisir Éléments transversaux>**Origine et emploi des FDC et ADP**

**RÉSERVE DE PRÉCAUTION ET FONGIBILITÉ**

Commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire

(PGM.TRPGM74) PGM>Crédits, ETPT, JPE...>PGM>Saisir Éléments transversaux>**Réserve de précaution et de fongibilité**

**DÉPENSES DE PERSONNEL**

Catégorie d'emplois	Emplois (ETPT)								Dépenses
	Transferts de gestion 2011	Réalisation 2011	LFI + LFR 2012	Transferts de gestion 2012	Réalisation 2012	Écart à LFI + LFR 2012 (après transferts de gestion) 5 - (3 + 4)	Mesures diverses (cf. tableau suivant) 6	Impact des schémas d'emploi (5 - 4) - (2 - 1) - 6	Réalisation 2012
	1	2	3	4	5				
Titulaires et CDI en administration centrale	999	999 999	999 999	999	999 999	-999	99	+99	99 999 999
Titulaires et CDI dans le réseau	999	999 999	999 999	999	999 999	+999	99	+99	99 999 999
CDD et volontaires internationaux	999	999 999	999 999	999	999 999	-999	99	+99	99 999 999
Agents de droit local	999	999	99	999	999	-999	99	+99	99 999
<b>Total</b>	<b>999 999</b>	<b>999 999</b>	<b>999 999</b>	<b>999 999</b>	<b>999 999</b>	<b>+99</b>	<b>9 999</b>	<b>+999</b>	<b>99 999 999 999</b>

Catégorie d'emplois	Mesures de transfert	Mesures de périmètre	Corrections techniques	Total
	7	8	9	6 = 7 + 8 + 9
Titulaires et CDI en administration centrale	999	999	999	9 999
Titulaires et CDI dans le réseau	999	999	999	9 999
CDD et volontaires internationaux	999	999	999	9 999
Agents de droit local	999	999	999	9 999
<b>Total</b>	<b>99 999</b>	<b>99 999</b>	<b>99 999</b>	<b>999 999</b>

*Farandole* : Les données des ETPT réalisés en 2012 sont l'agrégation des données saisies par catégorie d'emplois au niveau de l'action ou de la sous-action par la fonction « Saisir les ETPT réalisés 2012 ». Des colonnes, non visibles lors de la production du RAP, ont été ajoutées pour distinguer, dans l'impact des schémas d'emplois, l'impact en ETPT du schéma d'emplois 2011 (extension année pleine) et celui du schéma d'emplois 2012 (effet année courante).

Les « Dépenses Réalisation 2012 » ainsi que les mesures de transfert (7), les mesures de périmètre (8) et les corrections techniques (9) sont saisies au niveau du programme :

PGM>Crédits, ETPT, JPE...>PGM>Dép. 2012 et schéma emploi ETPT.

La colonne « réalisation 2012 » sera renseignée par les ministères sur leur **périmètre de gestion**, c'est-à-dire en incluant les transferts d'emplois. Le périmètre de gestion correspond à celui des restitutions des outils interministériels de décompte des emplois ODE et CHORUS (autrement dit, les transferts entrants ont vocation à consommer des ETPT et les transferts sortants à ne pas en consommer).

Outre les retraitements habituels propres à chaque ministère, les données restituées par ODE pour les personnels non indicés payés en PSOP devront donc être retraitées, pour être cohérentes avec la règle de décompte des emplois sous-jacente aux plafonds d'emplois autorisés en LFI 2012. La restitution REMU-DCPTE-NC-R02 de l'infocentre des Rémunérations (INDIA-REMU) permet néanmoins d'obtenir au format CHORUS les consommations d'ETPT des agents payés en PSOP, c'est-à-dire sans besoin de retraitement pour les agents non indicés.

Pour la première fois en RAP, vous détaillerez l'impact en ETPT des mesures de transferts et de périmètre (transferts entre l'État et ses opérateurs, transferts entre ministères, mesures de décentralisation et autres mesures de périmètre pris en compte dans la construction du plafond en lois de finances), ainsi que des éventuelles corrections techniques de décompte intervenues entre 2011 et 2012, afin de faire apparaître l'évolution des effectifs entre 2011 et 2012 à périmètre constant. Le contenu de ces nouvelles colonnes devra avoir fait l'objet d'échanges préalables avec le bureau sectoriel compétent de la direction du budget. Il devra par ailleurs faire l'objet de commentaires détaillés.

#### Précisions méthodologiques

Commentaires facultatifs concernant les chiffres contenus dans ce tableau.

(PGM.TRPGM59)

PGM>Crédits, ETPT, JPE...>PGM>Saisir Complément JPE titre 2>Précisions méthodologiques...

### PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR CATÉGORIE

Catégorie	Prévision LFI (AE = CP)	Consommation (AE = CP)
Rémunérations d'activité	999 999 999	999 999 999
Cotisations et contributions sociales	99 999 999	99 999 999
dont contributions au CAS Pensions	9 999 999	9 999 999
Prestations sociales et allocations diverses	9 999 999	9 999 999
FDC et ADP prévus	99 999	

### ÉVOLUTION DES EMPLOIS À PÉRIMÈTRE CONSTANT

(en ETP)

Catégorie d'emplois	Sorties	dont départs en retraite	Mois moyen des sorties	Entrées	dont primo recrutements	dont mouvements entre prog. du ministère	Mois moyen des entrées	Schéma d'emplois	
								Réalisation	Prévision PAP
Personnels administratifs	99	99	9,9	99	99	9	9,9	999	999
Personnels techniques	99	99	9,9	99	99	9	9,9	999	999
Militaires (hors gendarmes)	99	99	9,9	99	99	9	9,9	999	999
Ouvriers d'État	99	99	9,9	99	99	9	9,9	999	999
<b>Total</b>	<b>999 999</b>	<b>999 999</b>		<b>999 999</b>	<b>999</b>	<b>99</b>		<b>9 999</b>	<b>9 999</b>

**Farandole** : La saisie dans ce tableau des ETP réalisés est accessible par la fonction « Saisir entrées/sorties ETP par catég. » au niveau du programme. La colonne « Schéma d'emplois Réalisation » n'est pas alimentée automatiquement. Un message d'erreur apparaît (lors de la production du document) si elle ne correspond pas au solde des entrées-sorties. De même, un message d'alerte apparaît quand la somme des « mouvements entre programmes du ministère », pour l'ensemble des programmes d'un ministère, n'est pas nulle.

Les flux d'entrées et de sorties seront présentés en équivalent temps plein (ETP).

Ce tableau doit être établi à **périmètre constant**, c'est-à-dire sans prendre en considération les transferts entre l'État et ses opérateurs, les transferts entre ministères, les mesures de décentralisation et les autres mesures de périmètre.

Pour la première fois, le tableau rappelle automatiquement le **schéma d'emplois prévu en PAP**, afin de faciliter les comparaisons entre prévision et exécution.

**Développement et amélioration de l'offre de logement**

Programme n° 135 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

**RÉPARTITION DES EFFECTIFS**

Commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire  
commentaire commentaire commentaire commentaire

**SORTIES RÉALISÉES EN 2012**

Commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire  
commentaire commentaire commentaire commentaire

**ENTRÉES RÉALISÉES EN 2012**

Commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire  
commentaire commentaire commentaire commentaire

(PGM.TRPGM02) PGM>Crédits, ETPT, JPE...>PGM>Saisir Complément JPE titre 2>**Évolution des emplois**

**EFFECTIFS ET ACTIVITÉS DES SERVICES****RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR SERVICE**

Service	LFI 2012 ETPT	Réalisation 2012 ETPT	ETP au 31/12/2012
Administration centrale	XXX	XXX	XXX
Services régionaux	XX	XX	XX
Services départementaux	XX	XX	XX
Opérateurs	X	XX	XX
Services à l'étranger	X	X	X
Autres	X	X	X
<b>Total</b>	<b>XXX</b>	<b>XXX</b>	<b>XXX</b>

Farandole : PGM>Crédits, ETPT, JPE...>PGM>Saisir Répartition du plafond d'emplois

*Un message d'alerte apparaît, lors de la production du RAP, si le total des colonnes n'est pas égal au total des colonnes correspondantes du tableau relatif à la consommation des ETPT placé au début de la JPE des dépenses de personnel. Néanmoins, la colonne « LFI 2012 » devant être renseignée par les ministères au périmètre de la LFI 2012 (compte-tenu de la difficulté de ventiler les mesures de la LFR par service), il conviendra de ne pas tenir compte de ce message pour cette colonne.*

*Le montant de la ligne opérateurs doit être égal à celui figurant dans la colonne "ETPT rémunérés par ce programme" du tableau de consolidation des emplois du volet opérateurs du RAP. Un message d'erreur apparaît, lors de la production du RAP, si les montants ne sont pas concordants.*

*La colonne « Réalisation 2012 » sera renseignée par les ministères sur leur périmètre de gestion, c'est-à-dire en incluant les transferts d'emplois. Le périmètre de gestion correspond à celui des restitutions des outils interministériels de décompte des emplois ODE et CHORUS (autrement dit, les transferts entrants ont vocation à consommer des ETPT et les transferts sortants à ne pas en consommer).*

*Vous utiliserez le texte associé (« Commentaire ») qui suit pour distinguer parmi les autres services, les services à compétence nationale, les établissements dotés de l'autonomie financière, etc.*

*Les élèves fonctionnaires dans les écoles, titulaires de l'administration en formation à l'extérieur du ministère, doivent être décomptés dans la ligne « Autres ».*

Commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire  
commentaire commentaire commentaire commentaire

(PGM.TRPGM51) PGM>Crédits, ETPT, JPE...>PGM>Saisir Répartition du plafond d'emplois>**Commentaire**

## RÉPARTITION DU PLAFOND D'EMPLOIS PAR ACTION

Numéro et intitulé de l'action / sous-action		LFI 2012 ETPT	Réalisation ETPT
01	Patrimoine monumental et archéologique	XXX	XXX
02	Architecture	XX	XX
03	Patrimoine des musées de France	X XXX	X XXX
04	Patrimoine archivistique et célébrations nationales	XXX	XXX
07	Patrimoine linguistique	XX	XX
07-12	Acquisition et enrichissement des collections publiques	XX	XX
<b>Total</b>		<b>X XXX</b>	<b>X XXX</b>
Transferts de gestion			XXX

*Farandole* : Les données des ETPT réalisés sont l'agrégation des données saisies par catégorie d'emplois au niveau de l'action ou de la sous-action par la fonction « Saisir les ETPT réalisés 2012 ».

La colonne « Réalisation » sera renseignée par les ministères sur leur périmètre de gestion, c'est-à-dire en incluant les transferts d'emplois. Le périmètre de gestion correspond à celui des restitutions des outils interministériels de décompte des emplois ODE et CHORUS (autrement dit, les transferts entrants ont vocation à consommer des ETPT et les transferts sortants à ne pas en consommer).

Commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire  
commentaire commentaire commentaire commentaire

(PGM.TRPGM03) PGM>Crédits, ETPT, JPE...>PGM>Saisir Complément JPE titre 2>Commentaire répartition...par action

## INDICATEURS DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Ratios gestionnaires / effectifs gérés		Effectifs gérés (inclus dans le plafond d'emplois)
(Effectifs physiques ou ETP)		G
<b>Effectifs gérants</b>	<b>T = a+b+c+d</b>	<b>T / G</b>
administrant et gérant	a	a / G
organisant la formation	b	b / G
consacrés aux conditions de travail	c	c / G
consacrés au pilotage et à la politique des compétences	d	d / G

Commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire  
commentaire commentaire

Effectifs inclus dans le plafond d'emplois		Effectifs hors plafond d'emplois		
intégralement gérés	partiellement gérés (agents en détachement, en MAD) (1)	gérés pour un autre ministère	gérés pour des organismes autres que les ministères	gérés pour le ministère (CLD, CFA) (2)
XX,X %	XX,X %	XX,X %	XX,X %	XX,X %

(1) mise à disposition (MAD)

(2) congé de longue durée (CLD), congé de fin d'activité (CFA)

(PGM.TRPGM39) PGM>Crédits, ETPT, JPE...>PGM>Saisir Complément JPE titre 2>Indicateurs...des ressources humaines

Lorsque les modalités de décompte des effectifs gérés exposées ci-dessus entraîneront une réduction significative du nombre d'agents gérés (par exemple lorsqu'un ministère assure des tâches de gestion pour le compte d'établissements publics ou d'un autre ministère), un coefficient applicable aux « effectifs gérants » pourra réduire le nombre de gestionnaires à concurrence des seuls effectifs gérés pris en compte. Ce coefficient devra être explicité dans les commentaires.

**Développement et amélioration de l'offre de logement**

Programme n° 135 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

**ÉLÉMENTS SALARIAUX**

Principaux facteurs d'évolution de la masse salariale hors CAS Pensions	(en millions d'euros)
Socle Exécution 2011 retraitée	298,0
Exécution 2011 hors CAS Pensions	300,0
Impact des mesures de transferts et de périmètre 2012/2011	1,0
Débasage/rebasage dépenses non reconductibles	-3,0
Impact du schéma d'emplois	-7,0
EAP schéma d'emplois de l'année n-1	-3,0
Schéma d'emplois de l'année n	-4,0
Mesures catégorielles	3,5
Mesures générales	3,3
EAP augmentation du point d'indice de l'année n-1	1,0
Augmentation du point d'indice de l'année n	1,5
GIPA	0,5
Mesures bas salaires	0,3
GVT solde	0,0
GVT positif	3,0
GVT négatif	-3,0
Autres	0,5
<b>Total</b>	<b>298,3</b>

**Farandole :****PGM>Crédits, ETPT, JPE...>PGM>Saisir Évolution de la masse salariale**

La ligne « Mesures catégorielles » n'est pas alimentée automatiquement. Un message d'erreur apparaît néanmoins lors de la production du document, en cas de discordance avec le tableau des mesures catégorielles. De même, un message d'alerte apparaît si le total ne correspond pas au T2 HCAS. Une ligne, non visible lors de la production du RAP, a été ajoutée pour distinguer, au sein de la ligne « Autres », les mesures ayant fait l'objet d'un débasage du socle d'exécution 2011.

La ligne « Changements de périmètre du programme » a été rebaptisée « Impact des mesures de transferts et de périmètre » pour plus de lisibilité. Il s'agit bien de renseigner ici le montant des mesures de transfert et de périmètre prévues ou intervenues entre l'année 2011 et 2012.

Les montants inscrits au titre de la ligne « Autres » devront être décomposés et justifiés au premier euro, notamment l'évolution des rémunérations qui ne dépendent pas du point, en particulier celle des ouvriers de l'État.

L'objet de la ligne ajoutée pour distinguer, au sein de la ligne « Autres », les mesures ayant fait l'objet d'un débasage du socle d'exécution 2011 est de distinguer les montants représentant le coût total d'une mesure (stock) de ceux ne représentant que la variation du coût d'une mesure par rapport à l'année précédente (flux), le stock étant compris dans le socle.

commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire  
commentaire commentaire commentaire commentaire.

(PGM.TRPGM64)

**PGM>Crédits, ETPT, JPE...>PGM>Saisir Évolution de la masse salariale>Commentaire****COÛTS ENTRÉE-SORTIE**

Catégorie d'emplois	Coûts d'entrée (*)		Coûts de sortie (*)	
	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation
Catégorie A	999	999	999	999
Catégorie B	999	999	999	999
Catégorie C	999	999	999	999

(\*) y compris charges sociales hors CAS Pensions.

**PGM>Crédits, ETPT, JPE...>PGM>Saisir Coûts E/S par catégorie d'emploi**

Commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire  
commentaire commentaire commentaire commentaire.

(PGM.TRPGM75) [PGM](#)>Crédits, ETPT, JPE...>[PGM](#)>Saisir Complément JPE titre 2>Coûts d'entrée/sortie par catégorie...

*Vous devez détailler ci-dessous les principaux facteurs d'évolution de la masse salariale entre l'exécution 2011 retraitée comme précédemment et l'exécution 2012.*

## MESURES GÉNÉRALES

Commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire  
commentaire commentaire commentaire commentaire.

(PGM.TRPGM04) [PGM](#)>Crédits, ETPT, JPE...>[PGM](#)>Saisir Complément JPE titre 2>Mesures générales (Éléments salariaux)

*Vous devez insérer le développement suivant : « L'indemnité dite de garantie individuelle de pouvoir d'achat, prévue par le décret n° 2008-539 du 6 juin 2008, a été versée à XX agents du ministère pour un coût de XX M€ ».*

## PRINCIPALES MESURES CATÉGORIELLES

Catégorie ou intitulé de la mesure	ETP concernés	Catégories	Corps	Date d'entrée en vigueur de la mesure	Nombre de mois d'incidence sur 2012	Coût 2012	Coût en année pleine
Effets extension année pleine des mesures 2011						9 999 999	9 999 999
<b>Avancement de grade (modification du taux promus-promouvables)</b>	<b>9</b>	<b>A+, B+</b>	<b>XXX XXXX XX XXX XXXXXXXXX XX</b>	<b>11-2011</b>	<b>10</b>	<b>999 999</b>	<b>999 999</b>
Mesures statutaires						9 999 999	9 999 999
<b>Avancement de grade (modification du taux promus-promouvables)</b>	<b>9</b>	<b>A+, B+, C+, D+</b>	<b>XXX XXXX XX XXX XXXXXXXXX XXXX XXXXX</b>	<b>11-2012</b>	<b>02</b>	<b>999 999</b>	<b>999 999</b>
Mesures indemnitaires						9 999 999	9 999 999
<b>Mise en place PFR</b>	<b>9</b>	<b>A+</b>	<b>XXX XXXX XX XXX</b>	<b>11-2012</b>	<b>02</b>	<b>999 999</b>	<b>999 999</b>
Transformations d'emploi (requalification)						9 999 999	9 999 999
<b>Plans de requalification en faveur des B administratifs, des C techniques, et de la catégorie C administrative</b>	<b>9</b>	<b>B, C</b>	<b>XXX XXXX XX XXX XXXXXXXXX XXXX XXXXX</b>	<b>03-2012</b>	<b>10</b>	<b>999 999</b>	<b>999 999</b>
<b>Total</b>						<b>99 999 999</b>	<b>99 999 999</b>

**Farandole :** [PGM](#)>Crédits, ETPT, JPE...>[PGM](#)>Principales mesures catégorielles

*Il n'existe pas de lien automatique entre ce tableau et la ligne « Mesures catégorielles » du tableau relatif aux éléments salariaux. Toutefois, un message d'erreur apparaît, lors de la production du document, si les montants ne sont pas concordants. Pour les effets extension année pleine, Farandole fait apparaître automatiquement les mesures figurant dans le RAP 2011. Pour les mesures 2012, Farandole fait apparaître automatiquement les mesures figurant dans le PAP 2012. Il est possible de supprimer tout ou partie de ces lignes ; il conviendra d'en informer le bureau sectoriel compétent de la Direction du Budget.*

*La colonne « Nombre de mois d'incidence sur 2012 » correspond au nombre de mois de l'année pendant laquelle la mesure a été en vigueur et a eu une incidence budgétaire sur l'année 2012. L'entrée en vigueur s'entend ici dans un sens budgétaire et non juridique : le coût 2012 est par définition égal au produit du coût « année pleine » par le nombre de mois de l'année pendant laquelle la mesure a été en vigueur divisé par douze.*

*Pour la première fois, la colonne « Coût en année pleine » est calculée automatiquement par l'application Farandole sur la base du coût 2012 saisi par les ministères.*

*Vous veillerez à harmoniser les libellés des mesures entre les différents programmes. Pour les mesures à caractère pluriannuel, il est demandé d'utiliser des libellés strictement identiques d'une année sur l'autre, et de PAP à RAP, afin de faciliter les comparaisons.*

**Développement et amélioration de l'offre de logement**

Programme n° 135 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

*Les effets extension année pleine ne doivent pas être confondus avec le caractère pluriannuel d'une mesure qui aurait vocation à avoir un effet sur plusieurs années. Par définition, seules peuvent avoir un effet « extension année pleine » en 2012 des mesures catégorielles entrées en vigueur au cours de l'année 2011.*

Commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire  
 Commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire  
 commentaire commentaire commentaire

(PGM.TRPGM53) PGM>Crédits, ETPT, JPE...>PGM>Principales mesures catégorielles>PGM>Saisir commentaire>**Commentaire**

*Farandole : Pour saisir ce texte, vous devez d'abord choisir la fonction « Principales mesures catégorielles » après avoir sélectionné le programme, puis la fonction « Saisir commentaires ».*

**GLISSEMENT VIEILLESSE-TECHNICITÉ**

Commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire  
 commentaire commentaire commentaire

(PGM.TRPGM54) PGM>Crédits, ETPT, JPE...>PGM>Saisir Complément JPE titre 2>**Glissement vieillesse-technicité**

*Vous devez détailler ici l'impact des GVT positif et négatif.*

**CONTRIBUTIONS ET COTISATIONS SOCIALES EMPLOYEURS POUR LES PENSIONS**

	Réalisation 2011	LFI 2012	Réalisation 2012
Contributions au CAS Pensions	9 999 999	9 999 999	9 999 999
Personnels civils (y.c. ATI)	9 999 999	9 999 999	9 999 999
Personnels militaires	999 999	999 999	999 999
Ouvriers d'État (subvention d'équilibre au FSPOEIE)	999 999	999 999	999 999
Autres (Cultes et subvention exceptionnelle)	999 999	999 999	999 999
Cotisation employeur au FSPOEIE	999 999	999 999	999 999

*Farandole :* PGM>Crédits, ETPT, JPE...>PGM>Saisir Contributions employeurs

*Les colonnes de ce tableau sont désormais alimentées automatiquement en ce qui concerne la réalisation 2012. Les ministères remplissent donc ce tableau pour les seules réalisations 2011 et LFI 2012. Le total figurant sur la première ligne de ce tableau est repris automatiquement dans la ligne « crédits CAS Pensions » du tableau de synthèse des crédits de titre 2 positionné au début de la JPE des dépenses de personnel.*

*Il est rappelé que l'éventuelle cotisation patronale au Fonds spécial des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'État [FSPOEIE] pour les ouvriers de l'État est par convention imputée dans la partie hors CAS « Pensions », au contraire de la subvention d'équilibre au FSPOEIE. Ce mode de présentation permet de sommer automatiquement le total des contributions employeurs au CAS Pensions, après saisie des différents éléments qui les composent.*

Commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire  
 commentaire commentaire commentaire

(PGM.TRPGM05) PGM>Crédits, ETPT, JPE...>PGM>Saisir Contributions employeurs>**Commentaire**

*S'agissant des cotisations sociales employeur, vous devez insérer les développements suivants :*

- *Le montant de la cotisation employeur à la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) sera identifié comme suit : « Le montant de la cotisation employeur à la Caisse nationale d'allocations familiales pour les personnels titulaires et non titulaires du ministère (taux de XX %) a été de XX M€ » ;*
- *Le montant de la cotisation au Fonds national d'aide au logement (FNAL) sera présenté comme suit : « Le montant de la cotisation employeur au Fonds national d'aide au logement a été de XX M€ ».*



## PRESTATIONS SOCIALES

Type de dépenses	Nombre de bénéficiaires	Prévision	Réalisation
Accidents de service, de travail et maladies professionnelles	999	999	999
Revenus de remplacement du congé de fin d'activité	999	999	999
Remboursement domicile travail	999	999	999
Capital décès	999	999	999
Allocations pour perte d'emploi	999	999	999
Autres	999	999	999
<b>Total</b>		<b>9 999</b>	<b>9 999</b>

### Farandole :

PGM>Crédits, ETPT, JPE...>PGM>Saisir Prestations sociales

Un message d'alerte apparaît, lors de la production du RAP, si le total de la colonne « Réalisation » n'est pas égal à la consommation de la ligne « Prestations sociales et allocations diverses » du tableau de présentation des crédits par catégorie positionné au début de la JPE des dépenses de personnel.

Commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire

(PGM. TRPGM65)

PGM>Crédits, ETPT, JPE...>PGM>Saisir Prestations sociales>Commentaire

Les prestations sociales obligatoires devront faire l'objet d'une présentation indiquant les montants concernés et le nombre de bénéficiaires, par catégorie de prestations (accidents de service / accidents du travail et maladies professionnelles, revenus de remplacement du congé de fin d'activité, allocations pour perte d'emploi...). S'agissant des bénéficiaires, vous préciserez l'unité de décompte.

## ACTION SOCIALE

Type de dépenses	Effectif concerné (ETP)	Réalisation Titre 3	Réalisation Titre 5	Total
Restauration	XXX	X XXX	X XXX	X XXX
Logement	XXX	XXX	XXX	XXX
Famille, vacances	XXX	X XXX	X XXX	X XXX
Mutuelles, associations	XXX	XXX	XXX	XXX
Prévention / secours	XXX	X XXX	X XXX	X XXX
Autres	XX	X XXX	X XXX	X XXX
<b>Total</b>		<b>XX XXX</b>	<b>XX XXX</b>	<b>XX XXX</b>

PGM>Crédits, ETPT, JPE...>PGM>Saisir Action sociale

Commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire  
commentaire commentaire commentaire

(PGM.TRPGM72)

PGM>Crédits, ETPT, JPE...>PGM>Saisir Action sociale>Commentaire

L'action sociale interministérielle et ministérielle devra être présentée en rappelant succinctement les principaux dispositifs, les montants moyens versés et le nombre de bénéficiaires.

Le tableau précise, pour quelques catégories de dépenses, les effectifs concernés en ETP, le titre (3 pour des biens non pérennes ou 5 pour des biens pérennes, selon le type de dépense concerné).

Il devra faire l'objet de commentaires. Notamment, le contenu de la colonne « Autres » fera impérativement l'objet d'une description.

## GRANDS PROJETS TRANSVERSAUX ET CRÉDITS CONTRACTUALISÉS

## PROJETS INFORMATIQUES LES PLUS IMPORTANTS

## NOM-DU-PROJET

Présentation brève du projet - Présentation brève du projet - Présentation brève du projet ...

Financement	Référence LOLF de l'action
Bénéficiaire	Référence LOLF de l'action
Cadre interministériel	Nom des initiatives interministérielles

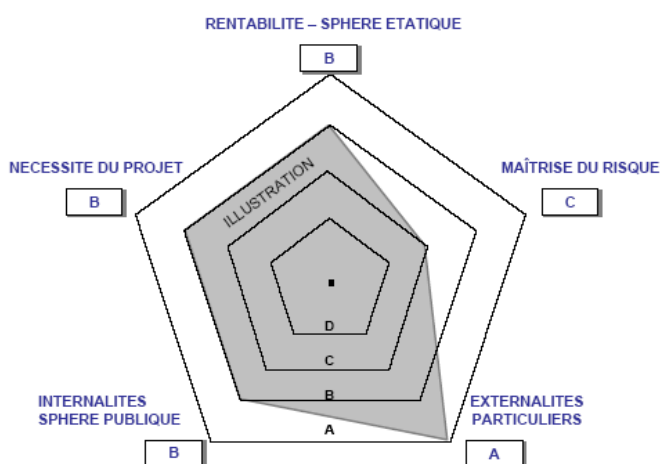
Consommations hors titre 2 (en millions d'euros)	2011 et avant (réalisé)	2012 (réalisé)	2013	2014	2015	2016 et après	Total achevé prévisionnel
AE (prévision à mi-2012)	XX,XX	XX,XX	XX,XX	XX,XX	XX,XX	XX,XX	XX,XX
AE (prévision à fin 2012)	XX,XX	XX,XX	XX,XX	XX,XX	XX,XX	XX,XX	XX,XX
CP (prévision à mi-2012) *	XX,XX	XX,XX	XX,XX	XX,XX	XX,XX	XX,XX	XX,XX
CP (prévision à fin 2012) *	XX,XX	XX,XX	XX,XX	XX,XX	XX,XX	XX,XX	XX,XX

\* coûts directs du projet, notamment pris en considération dans l'élaboration du critère RENTABILITÉ-SPHÈRE ÉTATIQUE ci-dessous.

Vous devez saisir, dans ce tableau (texte), l'historique ou les prévisions des consommations annuelles de CP et d'AE (hors titre 2) liées au projet, mises à jour à fin 2012 ; cet historique met le cas échéant en évidence les différences de programmation entre la mise à jour à mi-2012 incluse dans le PAP 2012 et la nouvelle établie dans le RAP 2012 :

- l'échéancier des consommations de CP sera cohérent avec le flux de dépense « coûts directs projet » (donc hors dépense de personnel interne et hors coûts récurrents post projet) pris en compte dans la mise à jour de l'analyse MAREVA.

## Présentation multicritère du projet



Nota : les notes INTERNALITÉS et EXTERNALITÉS rendent compte des gains et autres retours positifs supplémentaires enregistrés en dehors de la sphère « État ». L'étude de la RENTABILITÉ – SPHÈRE ÉTATIQUE tient compte du titre 2, en plus des coûts directs hors titre 2 et des gains de toutes natures enregistrés sur la sphère « État ».

Outil d'analyse utilisé	Nom / version de l'outil
Date de mise à jour de l'analyse MAREVA	xx/xx/xx
Période d'analyse rentabilité	20xx-20xx
VAN (valeur actualisée nette 4%)	xx,xx M€
DR (délai de retour)	x,x années

Commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires.

(PGM.TRPGM40) [PGM>Crédits, ETPT, JPE...>PGM>Saisir Complément JPE hors titre 2>Projets informatiques...](#)

La présentation multicritère du projet se présentera dans le formalisme de la synthèse MAREVA V3.1 r4, constituée d'une mise à jour de l'étude initiale.

L'attention des rédacteurs est attirée sur le besoin de respecter les définitions proposées, pour faciliter une bonne compréhension des périmètres et une meilleure comparabilité. En tout état de cause, les différences doivent être clairement identifiées et signalées.

**Farandole** : Ces tableaux sont préformatés dans le texte qui apparaît lorsque vous cliquez dans le bouton Créer en face de « Grands projets informatiques ».

## ■ PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ

Vous devrez effectuer une présentation synthétique du projet (maximum 10-15 lignes). Elle doit notamment faire figurer le cadre juridique, la valeur actuelle nette du contrat (en coût global et en dépenses d'investissement), la durée du contrat, les origines et les montants des multi-financements (exemple : État, CPER, FEDER ...), les mesures spécifiques qui ont pu être prises dans le cadre du plan de relance ainsi que l'avancement du projet.

Précisez de plus l'année de signature et de notification du bail ou du contrat.

L'identification du modèle de PPP est importante dans la mesure où des informations spécifiques sont demandées pour les BEA sectoriels d'une part et les AOT-LOA et les contrats de partenariat d'autre part, notamment en ce qui concerne le tableau des consommations qui sont saisies en millions d'euros.

Enfin, vous renseignerez la rubrique « Justification des écarts significatifs entre les prévisions et les exécutions » afin notamment de contrôler l'application des pénalités que la personne publique est contractuellement en droit d'appliquer à son partenaire privé.

## BEA SECTORIEL / LIBELLÉ

Présentation synthétique du projet Présentation synthétique du projet Présentation synthétique du projet Présentation synthétique du projet.

(PPP.RPRESENT) [PGM>Crédits, ETPT, JPE...>PGM>Partenariats public-privé>PPP>Modifier>Présentation](#)

Concernant les BEA sectoriels relevant de la procédure des **locations simples**, vous remplirez le tableau ci-dessous en faisant apparaître dans la colonne « années antérieures » les cumuls en AE et en CP correspondant aux années antérieures à 2012 depuis la date de signature du contrat.

	Années antérieures		2011		2012	
	Prévision	Consommation	Prévision	Consommation	Prévision	Consommation
Autorisations d'engagement	99	99	99	99	99	99
Crédits de paiement	99	99	99	99	99	99

(en millions d'euros)

[PGM>Crédits, ETPT, JPE...>PGM>Partenariats public-privé>PPP>Modifier](#)

Concernant le cas particulier (rare) des BEA sectoriels prévoyant la **mise à la disposition de l'État de locaux à titre gratuit** ou moyennant un loyer symbolique (dans ce cas, la collectivité locale bénéficie du FCTVA), en principe, aucune écriture n'affecte la comptabilité budgétaire puisqu'il y a absence de flux de crédits, tant en AE qu'en CP. Le tableau ci-dessus est alors sans objet. Ce n'est que dans la mesure où des travaux à la charge de l'État interviennent sur les biens ainsi mis à disposition que les AE correspondantes doivent être engagées (travaux répondant à la définition d'immobilisations au sens de la norme n° 6).

## AOT-LOA / LIBELLÉ

Présentation synthétique du projet Présentation synthétique du projet Présentation synthétique du projet Présentation synthétique du projet.

**Développement et amélioration de l'offre de logement**

Programme n° 135 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

(en millions d'euros)

Autorisations d'engagement Crédits de paiement	Années antérieures		2011		2012	
	Prévision	Consommation	Prévision	Consommation	Prévision	Consommation
Investissement	99	99	99	99	99	99
Fonctionnement	99	99	99	99	99	99
Financement	99	99	99	99	99	99

Commentaires commentaires commentaires commentaires.

(PPP.RJUSTIF) [PGM>Crédits, ETPT, JPE...>PGM>Partenariats public-privé>PPP>Modifier>Justification des écarts](#)*Justification des écarts significatifs entre les prévisions et les exécutions.*

## CONTRAT DE PARTENARIAT / LIBELLÉ

Présentation synthétique du projet Présentation synthétique du projet Présentation synthétique du projet Présentation synthétique du projet.

(en millions d'euros)

Autorisations d'engagement Crédits de paiement	Années antérieures		2011		2012	
	Prévision	Consommation	Prévision	Consommation	Prévision	Consommation
Investissement	99	99	99	99	99	99
Fonctionnement	99	99	99	99	99	99
Financement	99	99	99	99	99	99

Commentaires commentaires commentaires commentaires.

*Justification des écarts significatifs entre les prévisions et les exécutions.*

## ■ CONTRATS DE PROJETS ÉTAT-RÉGION (CPER)

## Crédits de paiement de la génération CPER 2000-2006

Action	CP 2012		CP sur engagements à couvrir après 2012	
	Prévision	Consommation	Prévision	Prévision actualisée
Action 1	999 999	999 999	999 999	999 999
Action 2	999 999	999 999	999 999	999 999
<b>Total</b>	<b>9 999 999</b>	<b>9 999 999</b>	<b>9 999 999</b>	<b>9 999 999</b>

[PGM>Crédits, ETPT, JPE...>PGM>Saisir CP CPER 2000-2006...](#)

## Génération CPER 2007-2013

Action	PAP 2012	Prévision 2012		Consommation 2012	
	Rappel du montant initial	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Action 1	999 999	999 999	999 999	999 999	999 999
Action 2	999 999	999 999	999 999	999 999	999 999
<b>Total</b>	<b>9 999 999</b>	<b>9 999 999</b>	<b>9 999 999</b>	<b>9 999 999</b>	<b>9 999 999</b>

[PGM>Crédits, ETPT, JPE...>PGM>Saisir CPER 2007-2013...](#)

### Consommation 2012 (synthèse)

Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
9 999 999	9 999 999

Commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires.

(PGM.TRPGM55) [PGM>Crédits, ETPT, JPE...>PGM>Saisir Complément JPE hors titre 2>Commentaire CPER](#)

Précisez utilement les grands déterminants des dépenses CPER en volume et en nature au titre de 2012

### AUTRES GRANDS PROJETS

Commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire.

#### NOM-DU-PROJET

Dépenses de personnel	(en millions d'euros)	Titre 2		
Autorisations d'engagement et crédits de paiement		XXX,XX		
Crédits hors dépenses de personnel	(en millions d'euros)	Titre 3	Titre 5	Total
Autorisations d'engagement		XXX,XX	XXX,XX	XXX,XX
Crédits de paiement		XXX,XX	XXX,XX	XXX,XX
dont crédits de paiement au titre des engagements nouveaux		XXX,XX	XXX,XX	XXX,XX

Commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire.

(PGM. TRPGM16) [PGM>Crédits, ETPT, JPE...>PGM>Saisir Complément JPE hors titre 2>Autres grands projets](#)

Il s'agit des projets cités dans le PAP 2012. Lorsqu'aucun projet n'a été présenté dans le PAP 2012, d'autres projets pourront être présentés.

Rappel : Tous les programmes ne sont pas porteurs de projets informatiques ; il s'agit en général des programmes de type soutien (ou de conduite et pilotage). Toutefois, il arrive que d'autres programmes financent un ou plusieurs projets informatiques importants, dans ce cas ils fournissent en la matière les mêmes renseignements.

Farandole : Ces tableaux sont préformatés dans le texte qui apparaît lorsque vous cliquez dans le bouton Créer.

### COÛTS SYNTHÉTIQUES TRANSVERSAUX

#### INDICATEURS IMMOBILIERS

Nature	Repère	Libellé	Unité	Administration centrale	Services déconcentrés	Total
Surface	1	SHON du parc	m <sup>2</sup>	XXX	XXX	XXX
	2	SUB du parc	m <sup>2</sup>	XXX	XXX	XXX
	3	SUN du parc	m <sup>2</sup>	XXX	XXX	XXX
	4	SUB du parc domanial	m <sup>2</sup>	XXX	XXX	XXX
	5	Ratio SUB / SHON	%	X,XX	X,XX	X,XX

**Développement et amélioration de l'offre de logement**

Programme n° 135 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Nature	Repère	Libellé	Unité	Administration centrale	Services déconcentrés	Total			
<b>Occupation</b>	6	Effectif ETPT (réf. PEA)	nb	XX	XX	XX			
	7	Ratio SUN / Poste de travail	m <sup>2</sup> / PT	X,XX	X,XX	X,XX			
	8	Coût de l'entretien courant	€	XX XXX	XX XXX	XX XXX			
	9	Ratio entretien courant / SUB	€ / m <sup>2</sup>	XXX,XX	XXX,XX	XXX,XX			
<b>Entretien lourd</b>	10	Coût de l'entretien lourd * (parc domanial et quasi-propriété)	€	AE	X XXX XXX	AE	X XXX XXX	AE	X XXX XXX
				CP	X XXX XXX	CP	X XXX XXX	CP	X XXX XXX
	11	Ratio entretien lourd * / SUB (parc domanial et quasi-propriété)	€ / m <sup>2</sup>	AE	X,XX	AE	X,XX	AE	X,XX
				CP	X,XX	CP	X,XX	CP	X,XX
	12	Coût des travaux structurants	€	AE	XXX XXX	AE	XXX XXX	AE	XXX XXX
				CP	XXX XXX	CP	XXX XXX	CP	XXX XXX

\* Y compris les crédits d'entretien lourd financés sur le BOP ministériel du CAS "Gestion du patrimoine immobilier de l'État".

Commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire  
commentaire commentaire.

(PGM.TRPGM56) [PGM>Crédits, ETPT, JPE...>PGM>Saisir Complément JPE hors titre 2>Indicateurs immobiliers](#)

*Farandole* : Ce tableau est préformaté dans le texte qui apparaît lorsque vous cliquez dans le bouton Créer.

En ce qui concerne le « coût de l'entretien lourd », vous devrez préciser les montants respectifs des contributions du budget général et du CAS « Gestion du patrimoine immobilier de l'État ».

#### ■ RATIO D'EFFICIENCE BUREAUTIQUE

Ratio d'efficacité bureautique	Réalisation 2011	Prévision 2012	Réalisation 2012
Coût bureautique en euros par poste	XXX	XXX	XXX
Nombre de postes	X XXX	X XXX	X XXX

Commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires.

(PGM.TRPGM41) [PGM>Crédits, ETPT, JPE...>PGM>Saisir Complément JPE hors titre 2>Ratio d'efficacité bureautique](#)

*Farandole* : Ce tableau est préformaté dans le texte qui apparaît lorsque vous cliquez dans le bouton Créer.

Les programmes s'attacheront à respecter autant que possible la définition et le commentaire demandés dans l'annexe de la circulaire sur la préparation des RAP 2012.

Ce commentaire vise à fournir des explications sur l'évolution du nombre de postes, ainsi que sur les éventuelles variations d'une année sur l'autre du périmètre des coûts et des services bureautiques pris en compte ; par exemple : qualité de service du support bureautique, utilisation des logiciels libres, externalisation d'activité support, etc.

Le cas échéant, vous préciserez par type d'usage le nombre d'équipements non affectés à usage individuel pris en compte dans le nombre de postes fourni au dénominateur. Suivant votre choix, vous indiquerez ici si votre ratio est calculé en dépense annuelle ou en coût annuel et la part du parc en service couverte par le ratio.

#### ■ AUTRES COÛTS SYNTHÉTIQUES

Commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires  
commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires.

(PGM.TRPGM17) [PGM>Crédits, ETPT, JPE...>PGM>Saisir Complément JPE hors titre 2>Autres coûts synthétiques](#)

Analyse générale des résultats et des écarts constatés par rapport au PAP 2012 (coût par élève, par journée d'activité, par agent...).

## SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	CRÉDITS DE PAIEMENT
AE ouvertes en 2012 (*) (E1) X XXX XXX	CP ouverts en 2012 (*) (P1) X XXX XXX
AE engagées en 2012 (E2) X XXX XXX	Total des CP consommés en 2012 (P2) X XXX XXX
AE affectées non engagées au 31/12/2012 (E3) X XXX XXX	<i>dont CP consommés en 2012 sur engagements antérieurs à 2012</i> (P3) = (P2) - (P4) X XXX XXX
AE non affectées non engagées au 31/12/2012 (E4) = (E1) - (E2) - (E3) X XXX XXX	<i>dont CP consommés en 2012 sur engagements 2012</i> (P4) <b>X XXX XXX</b>

### RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2011 non couverts par des paiements au 31/12/2011 brut (R1) XXX XXX					
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2011 (R2) XXX XXX					
	<b>Engagements ≤ 2011 non couverts par des paiements au 31/12/2011 net</b> (R3) = (R1) + (R2) X XXX XXX	-	CP consommés en 2012 sur engagements antérieurs à 2012 (P3) = (P2) - (P4) X XXX XXX	=	Engagements ≤ 2011 non couverts par des paiements au 31/12/2012 (R4) = (R3) - (P3) X XXX XXX
	AE engagées en 2012 (E2) XXX XXX	-	CP consommés en 2012 sur engagements 2012 (P4) XXX XXX	=	Engagements 2012 non couverts par des paiements au 31/12/2012 (R5) = (E2) - (P4) XXX XXX
					<b>Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2012</b> (R6) = (R4) + (R5) XXX XXX
					Estimation des CP 2013 sur engagements non couverts au 31/12/2012 (P5) <b>X XXX XXX</b>
					Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2013 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2012 (P6) = (R6) - (P5) XXX XXX

**NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2**

(\*) LFI 2012 + reports 2011 + mouvements réglementaires + FDC + ADP + fongibilité asymétrique + LFR

PGM>Crédits, ETPT, JPE...>PGM>Saisir Échéancier

Pour de plus amples informations concernant les montants figurant dans cet échéancier, vous pouvez consulter l'annexe 5 JPE HT2 de la circulaire sur la préparation des RAP 2012.

**ANALYSE DES RÉSULTATS**

Commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire  
commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire  
commentaire commentaire commentaire commentaire

(PGM.TRPGM18) PGM>Crédits, ETPT, JPE...>PGM>Saisir Échéancier>**Commentaire au RAP2012**

*L'analyse des engagements restant à couvrir par des paiements est une attente forte du Parlement. Par conséquent, les commentaires doivent préciser :*

- *les principales opérations physiques associées aux engagements restant à couvrir ;*
- *un échéancier prévisionnel des décaissements à venir.*

*Les commentaires, de nature budgétaire, doivent donc permettre de mesurer la contrainte réelle pesant sur le programme et d'associer à cette contrainte un contenu physique.*



## JUSTIFICATION PAR ACTION

Les conséquences tirées sur l'exécution des éventuels écarts entre les ressources prévues et les rattachements effectifs doivent être mentionnées. De façon générale, tout **écart significatif** entre la prévision budgétaire et l'exécution constatée devra faire l'objet d'une explication claire et synthétique.

En revanche, il sera nécessaire d'alléger la description du fonctionnement des dispositifs, afin de ne pas surcharger les RAP. Pour les dispositifs restés inchangés dans leur fonctionnement et leurs modalités par rapport aux développements du PAP, le RAP pourra ainsi se limiter à justifier la dépense effective par les déterminants de la dépense, sans présenter à nouveau en détail le dispositif en question, pour lequel le lecteur pourra se reporter au projet annuel de performances 2012.

## ACTION n° 01 : Construction locative et amélioration du parc

(y.c. FDC et ADP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement	99 999 999	99 999 999	<b>999 999 999</b>	99 999 999	99 999 999	<b>999 999 999</b>
Crédits de paiement	99 999 999	99 999 999	<b>999 999 999</b>	99 999 999	99 999 999	<b>999 999 999</b>

Commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires.

(ACT.TRACT13) / (SSA.TRSSA18)

PGM>Crédits, ETPT, JPE...>ACT>Saisir JPE>Commentaires généraux

\*\*\* Nouveau \*\*\*

Cette partie facultative permet d'ajouter des commentaires généraux qui ne rentrent dans aucune des autres boîtes prévues dans Farandole.

## EFFECTIFS

Commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires.

(ACT.TRACT06) / (SSA.TRSSA16)

PGM>Crédits, ETPT, JPE...>ACT>Saisir JPE>Effectifs

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	99 999 999	99 999 999	99 999 999	99 999 999
Subventions pour charges de service public	99 999 999	99 999 999	99 999 999	99 999 999

Commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires.

(ACT.TRACT01) / (SSA.TRSSA09)

PGM>Crédits, ETPT, JPE...>ACT>Saisir JPE>Dépenses de fonctionnement



## — DÉPENSES D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI	Consommation	Prévision LFI	Consommation
Opérations financières	99 999 999	99 999 999	99 999 999	99 999 999

Commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires.

(ACT.TRACT04) / (SSA.TRSSA12) [PGM](#)>Crédits, ETPT, JPE...>[ACT](#)>Saisir JPE>**Dépenses d'opérations financières**

## GRANDS PROJETS

Commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires.

(ACT.TRACT09) / (SSA.TRSSA14) [PGM](#)>Crédits, ETPT, JPE...>[ACT](#)>Saisir JPE>**Grands projets**

## COÛTS SYNTHÉTIQUES

Commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires.

(ACT.TRACT10) / (SSA.TRSSA15) [PGM](#)>Crédits, ETPT, JPE...>[ACT](#)>Saisir JPE>**Coûts synthétiques**

## Développement et amélioration de l'offre de logement

Programme n° 135 OPÉRATEURS

## OPÉRATEURS

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ALLOUÉS AUX OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

Nature de la dépense	Réalisation 2011 (RAP 2011)		LFI 2012		Réalisation 2012	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Subventions pour charges de service public (titre 3-2)	9 999 999	9 999 999	9 999 999	9 999 999	9 999 999	9 999 999
Dotations en fonds propres (titre 7-2)	9 999 999	9 999 999	9 999 999	9 999 999	9 999 999	9 999 999
Transferts (titre 6)	999 999	999 999	999 999	999 999	999 999	999 999
<b>Total</b>	<b>99 999 999</b>	<b>99 999 999</b>	<b>99 999 999</b>	<b>99 999 999</b>	<b>99 999 999</b>	<b>99 999 999</b>

*Farandole :*PGM>Opérateurs>PGM>Saisir Crédits et commentaires

*Les subventions pour charges de service public (titre 3-2) et les dotations en fonds propres (titre 7-2) sont renseignées automatiquement à partir des données chiffrées du programme.*

Commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires.

(PGM.TRPGM34)

PGM>Opérateurs>PGM>Saisir Crédits et commentaires>**Précisions et commentaires***Commentaires et précisions méthodologiques éventuelles...*

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS

## EMPLOIS DES OPÉRATEURS Y COMPRIS OPÉRATEURS MULTI-IMPUTÉS SI PROGRAMME CHEF DE FILE

Intitulé de l'opérateur	Réalisation 2011 (1)				Prévision 2012 (3)				Réalisation 2012			
	ETPT rémunérés par ce programme (2)	ETP rémunérés par les opérateurs			ETPT rémunérés par ce programme (2)	ETP rémunérés par les opérateurs			ETPT rémunérés par ce programme (2)	ETP rémunérés par les opérateurs		
		sous plafond	hors plafond	dont contrats aidés		sous plafond LFI	hors plafond LFI	dont contrats aidés		sous plafond	hors plafond	dont contrats aidés
Nom opérateur 1	99	99	9	99	99	99	9	99	99	99	9	99
Nom opérateur 2	99	99	9	99	99	99	9	99	99	99	9	99
Nom opérateur 3	99	99	9	99	99	99	9	99	99	99	9	99
<b>Total</b>	<b>999</b>	<b>999</b>	<b>999</b>	<b>999</b>	<b>999</b>	<b>999</b>	<b>999</b>	<b>999</b>	<b>999</b>	<b>999</b>	<b>999</b>	<b>999</b>

(1) La réalisation 2011 reprend la présentation du RAP 2011.

(2) Emplois des opérateurs inclus dans le plafond d'emplois du ministère.

(3) La prévision 2012 fait référence aux plafonds votés en Loi de finances initiale 2012 ou, le cas échéant, en Loi de finances rectificative 2012.

*Ce tableau est pré-rempli des données du tableau « emplois de l'opérateur » dans la présentation détaillée par opérateur. Il retrace les emplois de tous les opérateurs du programme. Pour les opérateurs multi-imputés, il ne concerne que le programme chef de file.*

*Farandole : La saisie des effectifs s'effectue au niveau des opérateurs (voir ci-après « Consolidation des emplois de l'opérateur »).*

Commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires

(PGM.TRPGM57) PGM>Opérateurs>PGM>Saisir Consolidation des emplois>Emplois des opérateurs...si chef de file

Observations nécessaires sur les emplois et précisions méthodologiques éventuelles...

#### EMPLOIS DES OPÉRATEURS MULTI-IMPUTÉS (PROGRAMME NON CHEF DE FILE)

Intitulé de l'opérateur <i>Programme chef de file</i>	Réalisation 2011 (1)				Prévision 2012 (3)				Réalisation 2012			
	ETPT rémunérés par ce programme (2)	ETP rémunérés par les opérateurs (4)			ETPT rémunérés par ce programme (2)	ETP rémunérés par les opérateurs (4)			ETPT rémunérés par ce programme (2)	ETP rémunérés par les opérateurs (4)		
		sous plafond	hors plafond	dont contrats aidés		sous plafond LFI	hors plafond LFI	dont contrats aidés		sous plafond	hors plafond	dont contrats aidés
Nom opérateur 1 <i>YYY nom du programme</i>	99	9	9	99	99	9	9	99	99	9	9	99
Nom opérateur 2 <i>ZZZ nom du programme</i>	99	9	9	99	99	9	9	99	99	9	9	99
<b>Total</b>	<b>999</b>	<b>99</b>	<b>99</b>	<b>99</b>	<b>999</b>	<b>99</b>	<b>99</b>	<b>99</b>	<b>999</b>	<b>99</b>	<b>99</b>	<b>99</b>

(1) La réalisation 2011 reprend la présentation du RAP 2011.

(2) Emplois des opérateurs inclus dans le plafond d'emplois du ministère.

(3) La prévision 2012 fait référence aux plafonds votés en Loi de finances initiale 2012 ou, le cas échéant, en Loi de finances rectificative 2012.

(4) Selon les informations fournies dans le RAP du programme chef de file

Lorsqu'un opérateur relève de plusieurs programmes et pour les programmes cofinanceurs (hors programme chef de file), ce tableau complète le tableau précédent pour présenter à titre d'information les emplois de cet opérateur.

Commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires

(PGM.TRPGM58) PGM>Opérateurs>PGM>Saisir Consolidation des emplois>Emplois des opérateurs...si non chef de file

Commentaires et précisions méthodologiques éventuelles...

#### PLAFOND DES AUTORISATIONS D'EMPLOIS DES OPÉRATEURS DU PROGRAMME CHEF DE FILE

	2011 (*)						2012
	Emplois sous plafond au 31 décembre en ETP	Solde des transferts T2/T3	Solde des transferts internes	Solde des transferts externes	Corrections techniques	Solde net des créations ou suppressions d'emplois	Emplois sous plafond au 31 décembre en ETP
Prévision	99	9	9	9	9	9	99
Réalisation	99	9	9	9	9	9	99

(\*) Source : plafond voté en LFI 2011 ou le cas échéant en LFR pour la prévision et RAP 2011 pour la réalisation

Commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire

(PGM.TRPGM79) PGM>Opérateurs>PGM>Saisir Consolidation des emplois>Commentaire

\*\*\* Nouveau \*\*\*

Des précisions pourront notamment être apportées sur :

- les programmes de l'État et les opérateurs concernés par des mesures de transferts entre plafonds ministériels et plafonds des opérateurs du programme ;
- les opérateurs et/ou les organismes concernés par des mesures de transferts internes et/ou externes ;
- le détail des mesures de corrections techniques.

## Développement et amélioration de l'offre de logement

Programme n° 135 | OPÉRATEURS

## PRÉSENTATION DES OPÉRATEURS (OU CATÉGORIES D'OPÉRATEUR)

## INTITULÉ DE L'OPÉRATEUR

commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire  
commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire  
commentaire commentaire commentaire commentaire

(POP.TXTRA2) PGM>Opérateurs>POP>Saisir Analyse des résultats>Analyse des résultats de l'opérateur

Une analyse des résultats (et/ou écarts) par rapport aux prévisions est présentée pour la réalisation de 2012. Elle inclut des précisions sur les emplois et la justification des variations constatées entre la prévision et l'exécution 2012. Elle doit également permettre d'établir un bilan détaillé des actions engagées en matière de gouvernance et de pilotage stratégique.

Dans les cas où un contrat d'objectifs ou de performance a été négocié avec l'opérateur, une attention particulière est apportée à l'examen de sa mise en œuvre concernant l'année 2012.

Remarque : Afin d'alléger le volet opérateurs du RAP 2012, la présentation des missions et des activités de l'opérateur est renvoyée au PAP 2012.

Lorsqu'un opérateur relève de plusieurs programmes, il n'est présenté que dans un seul programme. Les programmes cofinanceurs renvoient au RAP de ce programme.

## FINANCEMENT DE L'ÉTAT

Action ou autre programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2011 (RAP 2011)		LFI 2012		Réalisation 2012	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Action n° AA</b> : libellé de l'action	999 999	999 999	999 999	999 999	999 999	999 999
Subventions pour charges de service public	99 999	99 999	99 999	99 999	99 999	99 999
Transferts	99 999	99 999	99 999	99 999	99 999	99 999
<b>Action n° BB</b> : libellé de l'action	999 999	999 999	999 999	999 999	999 999	999 999
Dotations en fonds propres	99 999	99 999	99 999	99 999	99 999	99 999
<b>Total pour ce programme</b>	<b>9 999 999</b>	<b>9 999 999</b>	<b>9 999 999</b>	<b>9 999 999</b>	<b>9 999 999</b>	<b>9 999 999</b>
<b>Programme YYY</b> : libellé du programme	999 999	999 999	999 999	999 999	999 999	999 999
Dotations en fonds propres	99 999	99 999	99 999	99 999	99 999	99 999
Transferts	99 999	99 999	99 999	99 999	99 999	99 999
<b>Total</b>	<b>99 999 999</b>	<b>99 999 999</b>	<b>99 999 999</b>	<b>99 999 999</b>	<b>99 999 999</b>	<b>99 999 999</b>

Vous devrez choisir les actions de ce programme et les autres programmes qui participent au financement de cet opérateur. Ensuite vous saisirez les montants des subventions pour charges de service public, les dotations en fonds propres et les transferts.

Un tableau similaire est à compléter pour les **opérateurs multi imputés**, dans chacun des programmes concernés, afin d'assurer la cohérence entre les données de la partie « synthèse des opérateurs » relatives aux crédits alloués aux opérateurs du programme et le détail des crédits versés à chacun des opérateurs du programme.

**Farandole** : La saisie des montants s'effectue au niveau de chaque action ou programme qui participe au financement de l'État pour cet opérateur. Il faut d'abord désigner ces actions et ces programmes (fonctions « F1 Sélection Actions tableau financement » ou « F2 Sélection Progr tableau financement »).

Ensuite, il faut sélectionner chaque élément **OPA** et renseigner les montants en choisissant la fonction « Saisir part du financement ».

Commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires  
commentaires commentaires commentaires commentaires.

(POP.FINR) [PGM>Opérateurs>POP>Saisir texte Financement de l'État>Précisions et commentaires](#)

*Commentaires et précisions méthodologiques éventuelles...*

*Les versements éventuels effectués depuis les programmes d'investissement d'avenir devront également figurer dans ce tableau.*

## COMPTE FINANCIER 2012 DE L'OPÉRATEUR

### Compte de résultat

(en milliers d'euros)

Charges	Budget prévisionnel	Compte financier (1)	Produits	Budget prévisionnel	Compte financier (1)
Personnel	99 999	99 999	Ressources de l'État	99 999	99 999
<i>dont charges de pensions civiles</i>	9 999	9 999	- subventions de l'État	99 999	99 999
Fonctionnement	9 999	9 999	- ressources fiscales		
Intervention	99 999	99 999	Autres subventions	99 999	99 999
			Ressources propres et autres	99 999	99 999
<b>Total des charges</b>	<b>999 999</b>	<b>999 999</b>	<b>Total des produits</b>	<b>999 999</b>	<b>999 999</b>
Résultat : bénéfice			Résultat : perte	999	999
Total : équilibre du CR	999 999	999 999	Total : équilibre du CR	999 999	999 999

(1) voté

ou soumis à l'approbation du conseil d'administration  
ou soumis à certification du commissaire aux comptes  
ou cf. commentaires ci-après

[PGM>Opérateurs>POP>Saisir Compte résultat](#)

### Tableau de financement abrégé

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget prévisionnel	Compte financier (1)	Ressources	Budget prévisionnel	Compte financier (1)
Insuffisance d'autofinancement	99 999	99 999	Capacité d'autofinancement	999	999
Investissements	99 999	99 999	Ressources de l'État	99 999	99 999
			Autres subv. d'investissement et dotations	9 999	9 999
			Autres ressources	9 999	9 999
<b>Total des emplois</b>	<b>999 999</b>	<b>999 999</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>999 999</b>	<b>999 999</b>
Apport au fonds de roulement			Prélèvement sur le fonds de roulement	9 999	9 999

(1) voté

ou soumis à l'approbation du conseil d'administration  
ou soumis à certification du commissaire aux comptes  
ou cf. commentaires ci-après

[PGM>Opérateurs>POP>Saisir Financement abrégé](#)

Commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires  
commentaires commentaires commentaires commentaires.

(POP.TXTRAP) [PGM>Opérateurs>POP>Saisir Tableau de financement abrégé>Précisions et commentaires](#)

*Commentaires et précisions méthodologiques éventuelles...*

*Les recettes et ressources autres que celles de l'État devront être précisément décrites. A titre d'exemple, l'origine des fonds de la rubrique « autres subventions » du compte de résultat devra être précisée : collectivités locales, Union européenne...*

*Les subventions comptabilisées en produits et en charges en compte de tiers (classe 4 de l'organisme) pourront aussi être précisées pour compléter la présentation de la situation budgétaire et comptable de l'opérateur.*

**Développement et amélioration de l'offre de logement**

Programme n° 135 | OPÉRATEURS

**COMPTE FINANCIER 2012 DE L'EPST**

La présentation du budget des établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) reprend la présentation prévue par le décret n° 2002-252 du 22 février 2002 modifié par le décret n°2005-1578 du 16 décembre 2005 (présentation du PAP 2012).

Cette présentation concerne 8 EPST de la mission « Recherche et enseignement supérieur » soit le Centre national de recherche scientifique (CNRS) ; l'Institut national d'études démographiques (INED) ; l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA) ; l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) ; l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA) ; l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) ; l'Institut de recherche pour le développement (IRD) ; l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR).

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget prévisionnel	Compte financier (1)
Personnel	999 999	999 999
dont charges de pensions civiles	99 999	99 999
- activités conduites par les unités de recherche	99 999	99 999
- actions communes	999	999
- fonctions support	99 999	99 999
Fonctionnement et investissement non programmé	999 999	999 999
- activités conduites par les unités de recherche	999 999	999 999
- actions communes	999	999
- fonctions support	99 999	99 999
Investissement programmé et autres opérations en capital	999 999	999 999
- actions communes	999 999	999 999
- fonctions support	999	999
Hors agrégats	999 999	999 999
<b>Total des dépenses</b>	<b>9 999 999</b>	<b>9 999 999</b>

(1) voté  
ou soumis à l'approbation du conseil d'administration  
ou soumis à certification du commissaire aux comptes  
ou cf. commentaires ci-après

[PGM>Opérateurs>POP>Saisir Dépenses...EPST](#)

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget prévisionnel	Compte financier (1)
Subventions pour charges de service public des ministères de tutelles	999 999	999 999
Contrats et soutiens finalisés à l'activité de recherche	999 999	999 999
Produits valorisés de l'activité de recherche et prestations de services	999	999
Autres subventions et produits	999 999	999 999
<b>Total des recettes</b>	<b>999 999</b>	<b>999 999</b>

(1) voté  
ou soumis à l'approbation du conseil d'administration  
ou soumis à certification du commissaire aux comptes  
ou cf. commentaires ci-après

Charges calculées	999 999	999 999
Produits calculés	999 999	999 999
<b>Réalisation de l'équilibre</b> (Augmentation / diminution du fonds de roulement)	<b>999</b>	<b>999</b>

[PGM>Opérateurs>POP>Saisir Recettes...EPST](#)

Commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires

(POP.TXTRAP) [PGM>Opérateurs>POP>Saisir Recettes et équilibre CF EPST>Précisions méthodologiques](#)

Commentaires et précisions méthodologiques éventuelles...



## DÉPENSES 2012 DE L'OPÉRATEUR PAR DESTINATION

Avertissement : Les dépenses 2012 présentées par destination n'incluent pas les charges non décaissables comme les amortissements et les dépréciations d'actifs.

(en milliers d'euros)

Destination	Prévision Consommation	Personnel	Fonctionnement	Intervention	Investissement	Total
Destination 1		99 999	99 999	99 999	99 999	999 999
		99 999	99 999	99 999	99 999	999 999
Destination 2		99 999	99 999	99 999	99 999	999 999
		99 999	99 999	99 999	99 999	999 999
<b>Total prévu</b>		<b>999 999</b>	<b>999 999</b>	<b>999 999</b>	<b>999 999</b>	<b>9 999 999</b>
<b>Total réalisé</b>		<b>999 999</b>	<b>999 999</b>	<b>999 999</b>	<b>999 999</b>	<b>9 999 999</b>

[PGM>Opérateurs>POP>Dépenses par destination>POD>Modifier cette destination](#)

Les dépenses sont ventilées par destination dans une logique cohérente avec celle retenue pour les programmes financeurs. Cette ventilation peut correspondre aux actions du programme de rattachement mais peut également faire apparaître des fonctions de soutien internes à l'opérateur ainsi que des destinations liées aux activités propres de l'opérateur qui ne sont pas nécessairement retracées dans le budget de l'État. Dans le cas où ce tableau retrace les dépenses d'un groupe d'opérateurs, la même ventilation par destination doit être adoptée pour l'ensemble des opérateurs du groupe.

Commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires.

(POP.DEPRE) [PGM>Opérateurs>POP>Dépenses par destination>POP>Saisir commentaires>Précisions et commentaires](#)

Pour les opérateurs qui redistribuent des subventions comptabilisées en produits et en charges en compte de tiers (classe 4 pour l'organisme), il peut être pertinent d'apporter des éléments d'analyse littéraire sur cette activité qui n'apparaît pas en charges sur ce tableau.

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

Ce tableau permet de pré-renseigner les tableaux d'emplois de la partie synthèse du volet opérateurs.

	Réalisation 2011 (1)	Prévision 2012 (2)	Réalisation 2012
Emplois (ETP) rémunérés par l'opérateur	999	999	999
- sous plafond	99	99	99
- hors plafond	99	99	99
dont contrats aidés	99	99	99
Autres emplois (ETPT) en fonction dans l'opérateur	999	999	999
- rémunérés par l'État par ce programme	99	99	99
- rémunérés par l'État par d'autres programmes	99	99	99
- rémunérés par d'autres collectivités ou organismes	99	99	99

(1) La réalisation 2011 reprend la présentation du RAP 2011.

(2) La prévision 2012 fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en Loi de finances initiale 2012 ou, le cas échéant, en Loi de finances rectificatives 2012.

[PGM>Opérateurs>POP>Saisir Effectifs](#)

Les colonnes « Réalisation 2011 » et « Prévision 2012 » sont pré-renseignées des données réalisation 2011 et LFI 2012 des PAP 2012 mais il convient de s'assurer de la cohérence de ces données.

Le nombre d'emplois inscrit dans la ligne « autres emplois en fonction dans l'opérateur – rémunérés par l'Etat par ce programme » doit être identique avec le nombre d'emplois de la ligne « opérateurs » du tableau « répartition du plafond d'emplois par service » de la partie « dépenses de personnel » du volet JPE de ce programme.

Commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires.

(POP.EMPR) [PGM>Opérateurs>POP>Saisir Effectifs>Précisions et commentaires](#)

Commentaires et précisions méthodologiques éventuelles...

**Développement et amélioration de l'offre de logement**

Programme n° 135 OPÉRATEURS

**CONTRIBUTION À LA RÉALISATION DES DÉPENSES D'AVENIR****En tant qu'opérateur intermédiaire**

(en milliers d'euros)

Crédits reçus en 2010 au titre des dépenses d'avenir (1)		Consommation réalisée cumulée au 31/12/2011		Prévision de consommation en 2012		Consommation réalisée en 2012	
AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
999	999	999	999	999	999	999	999

(1) Sur la base des conventions d'attribution signées.

*Les entités concernées sont exclusivement celles qui, répondant aux critères de qualification des opérateurs de l'État, ont été désignées explicitement en tant qu'intermédiaire dans le cadre du projet de loi de finances rectificative du 20 janvier 2010.*

**En tant que bénéficiaire final**

(en milliers d'euros)

Montant cumulé des crédits reçus au 31/12/2011 (1)	Consommation réalisée au 31/12/2011	Prévision de crédits au titre de 2012 (2)	Prévision de consommation en 2012	Crédits reçus au 31/12/2012	Consommation réalisée au 31/12/2012
999 999 999 999	999	999	999	999	999

(1) Somme des crédits encaissés par l'opérateur en 2010 et 2011 au titre des différents projets auxquels il participe (qu'il en soit le coordinateur ou non). Ces chiffres sont repris des PAP 2013.

(2) Prévision du montant des crédits encaissés par l'opérateur en 2012.

[PGM>Opérateurs>POP>Saisir Contribution dépenses d'avenir](#)

*Ce tableau concerne les opérateurs de l'État qui reçoivent des crédits au titre des dépenses d'avenir de la part des opérateurs intermédiaires. Ils agissent en tant que porteurs de projet.*

*Les informations ne sont pas retracées en autorisations d'engagement et en crédits de paiement dans la mesure où les crédits ne leur seront pas systématiquement attribués sous cette forme.*

Commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires.

(POP.TRRGE)

[PGM>Opérateurs>POP>Saisir contribution dépenses d'avenir>Commentaires...](#)**CONTRATS DE PROJETS ÉTAT-RÉGION (CPER)****Crédits de paiement de la génération CPER 2000-2006**

CP 2012		CP sur engagements à couvrir après 2012	
Prévision	Consommation	Prévision	Prévision actualisée
999 999	999 999	999 999	999 999

[PGM>Opérateurs>POP>Saisir CP CPER 2000-2006](#)**Génération CPER 2007-2013**

PAP 2012	Prévision 2012		Consommation 2012	
Rappel du montant initial	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
999 999	999 999	999 999	999 999	999 999

[PGM>Opérateurs>POP>Saisir CPER 2007-2013](#)**Consommation 2012 (synthèse)**

Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
9 999 999	9 999 999

Commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires.

(POP.RAPCPER)

[PGM>Opérateurs>POP>Saisir CPER 2007-2013>Commentaires sur les CPER](#)

*Précisez utilement les grands déterminants des dépenses CPER en volume et en nature au titre de 2012.*

## ANALYSE DES COÛTS DU PROGRAMME ET DES ACTIONS

## Note explicative

L'analyse des coûts présente les dépenses et les coûts complets par action des programmes, après ventilation des dépenses et des coûts des actions de conduite et pilotage, de soutien et de services polyvalents vers les actions de politique publique.

Ces ventilations analytiques relèvent d'une comptabilité spécifique : la comptabilité d'analyse des coûts (CAC). Mise en œuvre par les ministères avec l'appui des SCBCM, la CAC s'appuie sur des principes de construction partagés par l'ensemble des acteurs : ministères, services du contrôle budgétaire et comptable ministériel, direction du budget et direction des finances publiques.

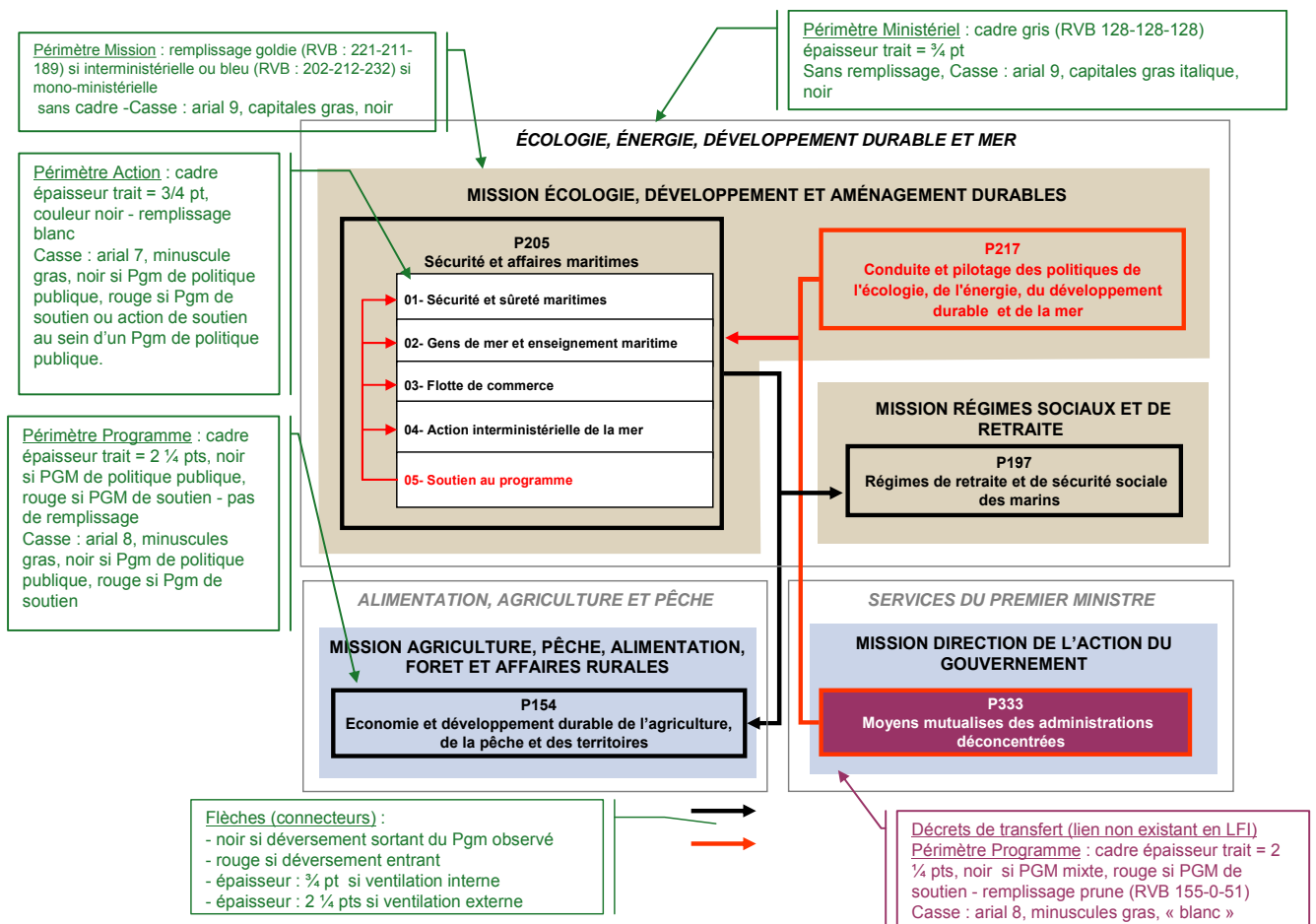
Le volet « analyse des coûts » restitué au RAP vise plus particulièrement l'analyse des écarts, d'une part entre la prévision ou LFI 2012 et l'exécution 2012 ; d'autre part, entre les résultats des exécutions 2011 et 2012. Il est composé, à cet effet, de trois parties, reprenant pour chaque programme observé :

- la cartographie des déversements définie en LFI 2012 et actualisée le cas échéant des flux enregistrés en gestion ;
- les dépenses prévisionnelles complètes établies au regard de la LFI 2012 ;
- les résultats de l'analyse des écarts constatés en dépenses et en coûts complets par action et programme, pour lesquels il convient de signaler le caractère provisoire des données de base (données d'exécution budgétaires et comptables), arrêtées, sans préjudice pour leur valeur significative, au 4 mars 2013.

Enfin, bénéficiant d'une synergie des comptabilités budgétaire et générale, l'analyse des coûts du RAP complète l'éclairage porté sur les choix opérés en matière de délégation de responsabilité de gestion (découpage MPA) et leur cohérence au regard des moyens dévolus à chacune des actions de politique publique. À ce titre, elle participe à l'évaluation de l'efficacité de la gestion publique et contribue pleinement à la démarche de performance.

## SCHEMA DE DÉVERSEMENT ANALYTIQUE DU PROGRAMME

Ce schéma représente les déversements internes et/ou externes rattachés aux différentes actions du programme.



(PGM.GRAPHIQUE) PGM>CAC DEP et COUTS 2012>PGM>Saisir Schéma et textes Dépenses/Coûts>Schéma...

Ce schéma qui a pour base celui du PLF 2012, modifié le cas échéant des amendements adoptés en LFI, doit intégrer, le cas échéant, les déversements résultant de la prise en compte des transferts de crédits en gestion.

Nota : les libellés ministériels doivent être actualisés si le périmètre en vigueur au 31/12/2012 l'impose.

**Développement et amélioration de l'offre de logement**

Programme n° 135 | ANALYSE DES COÛTS

**VENTILATION PRÉVISIONNELLE PAR ACTION DES CRÉDITS**

(en milliers d'euros)

Intitulé de l'action	LFI 2012 Crédits directs y.c. FDC et ADP	LFI 2012 après ventilation interne	LFI 2012 après ventilation externe
01 - Construction locative et amélioration du parc	999 999	999 999	999 999
02 - Soutien à l'accession à la propriété	99 999	99 999	99 999
03 - Lutte contre l'habitat indigne	999 999	999 999	999 999
04 - Réglementation de l'habitat, politique technique et qualité de la construction	9 999	9 999	9 999
05 - Soutien	999 999	999 999	999 999
<b>Total</b>	<b>9 999 999</b>	<b>9 999 999</b>	<b>9 999 999</b>

Ce tableau fournit les résultats de l'analyse de coûts issus de la LFI 2012 afin de permettre ensuite une comparaison avec ceux de l'exécution budgétaire 2012.

Les éléments sont fournis par la DB. Aucune saisie n'est requise de la part du gestionnaire.

À noter : en cas de changement de structure, les ministères sont appelés à les justifier, dans la partie commentaire.

*Farandole* : Ces éléments sont saisis dans la partie « CAC LFI 2012 : actualisation ».

**DÉPENSES EXÉCUTÉES APRÈS VENTILATION OU « DÉPENSES COMPLÈTES »****Note explicative**

Les dépenses complètes sont présentées en deux étapes.

Les **déversements internes** au programme constituent un premier axe d'observation et reflètent les dépenses par action de politique publique ou **dépenses directes** résultant de la gestion du responsable de programme.

Les **déversements externes** au programme, sont intégrés dans un second temps, afin de rendre compte de la **dépense complète** exécutée, par action de politique publique.

**DÉPENSES EXÉCUTÉES APRÈS VENTILATION INTERNE**

(en milliers d'euros)

Intitulé de l'action	Exécution 2012 CP Dépenses directes	Ventilation interne (au sein du programme)	Exécution 2012 après ventilation interne	Écart à la prévision 2012	Écart à l'exécution 2011
01 - Construction locative et amélioration du parc	999 999	+999	999 999	-99 999	+999
02 - Soutien à l'accession à la propriété	9 999	-9 999	9 999	-9 999	-9 999
03 - Lutte contre l'habitat indigne	99 999	+999	99 999	-99 999	-9 999
04 - Réglementation de l'habitat, politique technique et qualité de la construction	9 999	+999	9 999	-99 999	-9 999
05 - Soutien	999 999	+999 999	999 999	-99 999	+999
<b>Total</b>	<b>9 999 999</b>	<b>0</b>	<b>9 999 999</b>	<b>-99 999</b>	<b>+99 999</b>

*Farandole* : La saisie de la ventilation interne et de la ventilation externe s'effectue sur le même écran de saisie via la fonction « Saisir Ventilation dépenses par action » dans la partie « Analyse des coûts ».

**La saisie s'effectue à l'euro.**

**Modalités de déversement**

Commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires.

**Dépenses effectuées sur transferts de crédits en gestion**

Commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires.

(PGM.TRPGM09)

PGM>CAC DEP et COUTS 2012>PGM>Saisir Schéma et textes...>Modalités...ventilation interne

En ce qui concerne les modalités de déversement, le principe est d'appliquer les mêmes règles de calcul (clés notamment) que celles retenues en LFI 2012.

Ce principe de continuité s'applique aux règles de ventilation, incluant les clés de ventilation définies en LFI 2012. Les données sur lesquelles elles s'appuient pourront donc être issues de l'exécution : par exemple ETP réalisés (au lieu des ETP prévisionnels).

**Si d'autres choix de méthode sont retenus, ils ne pourront qu'être exceptionnels et devront être dûment justifiés et explicités dans les commentaires.**

Rappel : les clés financières ou basées sur le poids budgétaire sont à exclure des règles de ventilations (cf. rapport d'audit de l'analyse des coûts). Le cas échéant, elles devront faire l'objet d'une stabilisation sous forme de part fixe (%) déterminée à partir des ventilations appliquées en LFI

## ANALYSE DES RÉSULTATS

Commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires.

(PGM.TRPGM12) [PGM>CAC DEP et COUTS 2012>PGM>Saisir Schéma et textes...>Analyse...ventilation interne](#)

Les commentaires présentant l'analyse des résultats doivent être précisément documentés.

Il s'agit d'insister tout particulièrement sur la signification des résultats obtenus en 2012, notamment par rapport aux prévisions de la LFI 2012 et aux résultats des RAP 2011.

## DÉPENSES EXÉCUTÉES APRÈS VENTILATION EXTERNE

(en milliers d'euros)

Intitulé de l'action	Exécution 2012 après ventilation interne	Ventilation externe (entre programmes)	Exécution 2012 après ventilation externe Dépenses complètes	Écart à la prévision 2012	Écart à l'exécution 2011
01 - Construction locative et amélioration du parc	999 999	+999	999 999	-99 999	+999
02 - Soutien à l'accession à la propriété	9 999	-9 999	9 999	-9 999	-9 999
03 - Lutte contre l'habitat indigne	99 999	+999	99 999	-99 999	-9 999
04 - Réglementation de l'habitat, politique technique et qualité de la construction	9 999	+999	9 999	-99 999	-9 999
05 - Soutien	99 999	-9 999	999 999	-99 999	+999
<b>Total</b>	<b>9 999 999</b>	<b>+12 345</b>	<b>9 999 999</b>	<b>-99 999</b>	<b>+99 999</b>

Ventilation des dépenses de pilotage, de soutien et/ou de polyvalence vers (+) ou en provenance (-) d'autres programmes (en milliers d'euros)	-12 345
P999 - Transmission des savoirs et démocratisation de la culture (Mission « Culture »)	-12 345

Ce dernier tableau, dit des « programmes liés », détaille le montant par programmes destinataires ou bénéficiaires des déversements retracés en analyse des coûts. Le montant total de ce tableau doit être l'opposé exact du total indiqué dans le tableau qui précède (total de la ventilation externe par action, juste au dessus).

### Modalités de déversement

Commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires commentaires.

(PGM.TRPGM08) [PGM>CAC DEP et COUTS 2012>PGM>Saisir Schéma et textes...>Modalités...ventilation externe](#)

En ce qui concerne les modalités de déversement, le principe est d'appliquer les mêmes règles de calcul (clés notamment) que celles retenues en LFI 2012. Ce principe de continuité s'applique aux nature et structure de ces règles.

**Développement et amélioration de l'offre de logement**

Programme n° 135 | ANALYSE DES COÛTS

## ANALYSE DES RÉSULTATS

Commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire  
 commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire  
 Commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire  
 commentaire commentaire commentaire commentaire  
 (PGM.TRPGM38) PGM>CAC DEP et COUTS 2012>PGM>Saisir Schéma et textes...>**Analyse...ventilation externe**

*Les commentaires présentant l'analyse des résultats doivent être précisément documentés.*

*Il s'agit entre autres d'insister sur la signification des résultats obtenus en 2012, notamment par rapport aux prévisions de la LFI 2012 et aux résultats des RAP 2011.*

*Les commentaires associés aux programmes de politique publique doivent être tout particulièrement développés par rapport à ceux des programmes de soutien – dont les écarts entre budgétisation et exécution seront notamment commentés – afin de répondre aux enjeux essentiels de l'analyse de coûts, à savoir la présentation des dépenses complètes des politiques publiques.*

**COÛTS COMPLETS PAR ACTION DE POLITIQUE PUBLIQUE****Note explicative**

La construction de coûts complets, assise exclusivement sur des données de comptabilité générale (charges et atténuations correspondantes), a pour but de compléter l'information du Parlement en ébauchant une interprétation de nature économique et financière des coûts. Elle conforte par ailleurs la dimension prospective de l'analyse.

Dans un contexte de trajectoire comptable finalisée au 1<sup>er</sup> janvier 2012, l'appropriation significative de la comptabilité générale ainsi que le déploiement abouti de l'outil Chorus permettent désormais d'envisager une utilisation et une interprétation plus fiables et pertinentes des résultats.

(en milliers d'euros)

Intitulé de l'action	Exécution 2012 Coûts directs	Ventilation des coûts de pilotage, de soutien et/ou de polyvalence		Exécution 2012 Coûts complets	Écart à l'exécution 2011 Coûts complets
		au sein du programme	entre programmes		
01 - Construction locative et amélioration du parc	999 999	+99 999	+99 999	999 999	+99 999
02 - Soutien à l'accèsion à la propriété	999 999	+99 999	-99 999	999 999	+99 999
03 - Lutte contre l'habitat indigne	999 999	-99 999	+99 999	999 999	-99 999
04 - Réglementation de l'habitat, politique technique et qualité de la construction	999 999	+99 999	+99 999	999 999	+99 999
05 - Soutien	999 999	+99 999	+99 999	999 999	-99 999
<b>Total</b>	<b>9 999 999</b>	<b>0</b>	<b>+12 345</b>	<b>9 999 999</b>	<b>+99 999</b>

*Dans un contexte de trajectoire comptable finalisée, les éléments d'exécution 2012 seront exclusivement issus de l'outil CHORUS. L'intégration de ses éléments dans l'application Farandole demeure manuelle. À ce titre, les coûts directs par action figurant dans la 1<sup>re</sup> colonne de ce tableau, à saisir dans Farandole par l'équipe ministérielle, doivent donc avoir été validés par les SCBCM-DCM (département comptable ministériel), seuls compétents en la matière.*

Ventilation des coûts de pilotage, de soutien et/ou de polyvalence vers (+) ou en provenance (-) d'autres programmes (en milliers d'euros)	<b>-12 345</b>
P999 - Transmission des savoirs et démocratisation de la culture (Mission « Culture »)	<b>-12 345</b>

*Pour ce dernier tableau, dit des « programmes liés », le montant total doit aussi être l'opposé exact du total indiqué dans le tableau qui précède (total de la ventilation externe des coûts par action, juste au dessus).*

**ANALYSE DES COÛTS COMPLETS**

Commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire  
commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire  
commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire  
Commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire commentaire  
commentaire commentaire commentaire commentaire

(PGM.TRPGM10)

PGM>CAC DEP et COUTS 2012>PGM>Saisir Schéma et textes...>**Analyse des coûts complets**

*Ces commentaires qui présentent l'analyse des résultats sur les coûts complets doivent permettre :*

- *d'éclairer la démarche retenue pour la construction des coûts complets ;*
- *d'ébaucher une interprétation de nature économique et financière de ces coûts.*

*S'agissant de la construction des coûts complets, doivent être notamment mis en exergue les sujets liés :*

- *à la construction du périmètre retenu : Quelles sont les données comptables prises en compte ou non ? Des choix discrétionnaires (indépendamment de la disponibilité des données) ont-ils été effectués et pour quels motifs au regard des enjeux de l'exercice ?*
- *aux différences de périmètre entre les dépenses et les charges ;*
- *à l'analyse de ces différences : Quels en sont les éléments les plus significatifs (problématique de charges à payer ou de provisions pour charges, par exemple) ? Quelles informations apportent-ils sur le coût complet de l'action de politique publique concernée ?*

*Les informations recueillies doivent aussi permettre, à moyen terme, d'approcher le coût économique des actions de politique publique et des activités qui leur sont associées.*